

Priay Info

Bulletin municipal N° 28 - Janvier 2014

s o m m a i r e

Edito	1/2
Etat civil 2013	3
Finances communales	4/5
- Le budget assainissement.....	4
- Le budget communal.....	5
- Diverses taxes.....	5
Vie municipale	6
- Renseignements utiles.....	6
- Infos utiles.....	7
- Maison de Santé.....	8
- Point Vert et point Poste.....	8
- Le Don du Sang	8
- Calendrier des fêtes.....	9
- Commerces artisanat et industries à Priay.....	10/11
- Cinéma rural à Varambon.....	11
- Ecole publique.....	12
Les associations	13
- Cantine scolaire.....	14
- Bulet en fête.....	15
- Amicale des Retraités.....	16
- Foyer Rural des Rives de l'Ain.....	17
- Sou des Ecoles	18
- Comité des Fêtes et du Fleurissement et tarifs.....	19/20
- Polyphonie.....	21
- Bibliothèque.....	21
- Gymnastique volontaire.....	22
- Titi Rock'Minet.....	22
- Yoga.....	23
- Amicale Boules	24
- Les marcheurs de Priay	24
- Football Club.....	25
- Atout Cœur.....	26
- Goûter des Anciens.....	26
- FNACA	27
- La Gaule Priaysienne	27
- Amicale Sapeurs Pompiers.....	28
- Jeunes Sapeurs Pompiers.....	29
Communauté de Communes	30/31
- Brûlage à l'air libre.....	30
- Améliorer votre logement.....	31
- Révision du SCoT.....	32/33
Social	34/36



2014 ! Une nouvelle année s'annonce

2013 vient de s'achever. Il me semble que c'était hier que nous formulions ici-même des vœux pour la nouvelle année.

Hélas, malgré tous ces bons souhaits, l'année qui vient de se terminer n'a pas été à la hauteur de nos espérances : la crise est toujours là, apportant encore son lot de difficultés : fermetures d'entreprises, chômage, baisse du pouvoir d'achat. Beaucoup trop de femmes et d'hommes sont inquiets face à leur avenir et à celui de leurs enfants.

En ce début d'année 2014, je formule des vœux pour qu'elle soit meilleure, pour que chacun puisse vivre dignement et retrouve confiance en l'avenir.

De trop nombreuses catastrophes, de trop nombreux conflits meurtriers où notre pays se trouve engagé, secouent encore le monde, et pourtant :

« Il faut se ressembler un peu pour se comprendre mais il faut être un peu différent pour s'aimer. Oui, semblables et dissemblables... Ah ! qu'étranger pourrait donc être un joli mot ! (Paul Géraldy).

La tolérance, le respect de l'autre, la foi dans l'avenir devraient permettre à tous d'espérer et de vivre en harmonie.

Priay continue à se développer. Les nombreuses constructions, les lotissements font que la population est en constante augmentation. Nous ne devons pas être loin des 1700 habitants, au recensement 2012, il avait été comptabilisé 1560 Priaysiens mais le lotissement des Allées fleuries 1 n'était pas pris en compte. L'INSEE donne des chiffres en faisant des calculs savants tenant compte des précédents recensements, du pourcentage de croissance, etc....

Les chiffres diffèrent selon leur catégorie : population DGF 1591, population municipale 1521 au 1^{er} janvier 2014.

C'est cette dernière qui est prise en compte pour le nombre de Conseillers Municipaux : aux scrutins de mars, il faudra élire 19 membres du Conseil. Autre nouveauté cette année, ce sera un scrutin de liste : vote pour une liste complète sans possibilité de panachage. Chaque liste proposée devra être complète et respecter la parité hommes-femmes.

Nous sommes en période pré-électorale et comme vous le savez, je ne briguerai pas un autre mandat en mars. Je serai plus à la maison : après avoir supporté mes absences, mon mari devra supporter ma présence, appréciera-t-il ? Nous le verrons bien.

Je ne vais donc pas vous parler de projets pour l'année à venir, je laisse ce soin à la future équipe municipale quelle qu'elle soit et pour laquelle je formule des vœux très sincères de réussite pour le bien-être des Priaysiens et le développement de Priay.

Etre maire ce n'est pas rien. Il ne s'agit pas, pour moi en tout cas, de satisfaire à une envie de pouvoir, ou d'égo surdimensionné ou pour faire bien sur une carte de visite.

Un maire se doit d'être à l'écoute de tous, ce n'est pas toujours facile de concilier les exigences des services de l'état, des différentes structures qui régissent le développement d'une commune et les demandes des administrés. L'intérêt personnel doit s'effacer devant l'intérêt général et il revient au maire de trancher, cela n'est pas toujours bien compris. J'ai essayé d'être aussi équitable que possible.

Mais un maire n'est pas tout seul, le Conseil Municipal c'est une équipe. Qu'il me soit permis de remercier ici les élus et en particulier le 1^{er} adjoint qui m'ont accompagnée et soutenue depuis 2006. Chacun avec ses compétences, sa sensibilité, ses disponibilités, a œuvré pour le développement de notre commune et le bien-être des Priaysiens en faisant toujours passer l'intérêt de tous avant le leur. Merci à leurs conjointes et conjoints qui ont passé des soirées solitaires pour cause de réunions.

Si dans une commune, le Conseil prend les décisions, le personnel assure la bonne gestion, le bon fonctionnement et le bon état de la commune. Je remercie très sincèrement le personnel administratif, Les ASEM et le personnel technique. Chacun d'entre eux avec beaucoup de professionnalisme, de dévouement, de compétences contribue à faire de Priay une commune où il fait bon vivre. Nous avons travaillé ensemble en bonne entente et en équipe.

Notre commune est attractive. Nous avons la chance d'avoir encore tous les commerces de proximité avec la réouverture de l'épicerie. Ils représentent un atout certain pour notre village : aux commerçants de faire ce qu'il faut pour attirer les clients et aux clients de faire en sorte de maintenir nos commerces. Avec l'accroissement de la population, chacun devrait y trouver son compte.

Le tissu associatif est très important sur notre village. Se dévouer est un acte citoyen, merci à tous les bénévoles qui se dépensent sans compter pour animer Priay. Sans eux la vie serait plus terne.

Une part importante de l'attractivité d'un village est l'école : l'école c'est la vie, les enfants sont la richesse d'un pays. Merci aux enseignants pour le travail qu'ils accomplissent ; cela n'est certes pas toujours facile mais n'est-ce pas le plus beau des métiers ?

Grâce à notre CPI, la sécurité de proximité est assurée. Je remercie sincèrement nos sapeurs pompiers et les jeunes sapeurs pompiers, qui vont assurer la relève, pour leur dévouement et leur savoir-faire. N'hésitez pas à les rejoindre.

Malgré son développement important, Priay reste un village avec une qualité de vie, où les habitants ne sont pas des inconnus les uns pour les autres, où la convivialité est présente. Je formule des vœux pour que cette qualité de vie perdure et je remercie tous les habitants, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les membres des professions libérales qui contribuent à faire vivre Priay.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, un village qui grandit est un village qui vit. Faisons en sorte que le vivre ensemble ne soit pas qu'un vain mot.

En ce début d'année, j'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous quittés cette année, pour celles et ceux qui sont malades et pour leur famille qui sont dans la peine. Je souhaite à toutes et à tous de retrouver la sérénité et la santé.

Je présente mes vœux très sincères et chaleureux à tous les membres du Conseil Municipal, à tous les employés et à leurs familles : vœux de bonheur, de prospérité et de santé.

En mon nom personnel et au nom du conseil, je vous adresse à tous, nos vœux très sincères pour 2014 : bonheur, prospérité et surtout santé. Je terminerai avec un poème que j'aimais apprendre à mes élèves :

**« Bonne année à toutes les choses, au monde, à la mer, aux forêts,
Bonne année à toutes les roses que l'hiver prépare en secret ;
Bonne année à tous ceux qui m'aiment et qui m'entendent ici-bas,
Et bonne année aussi quand même à tous ceux qui ne m'aiment pas ! ».**

Le Maire,
Danielle Blanchet

Naissances

Jules VALIN	Le 1 ^{er} janvier
Elliott Oscar Léonard FRAMINET	Le 3 janvier
Valentin JOUBERT	Le 24 janvier
Théo Charles LUVINI	Le 4 février
Léana CEYRAT	Le 16 février
Lisa Eliane Claudine CHARPENTIER	Le 28 février
Johanne Annie Hélène TUAILLON	Le 1 ^{er} mars
Tom DUBOIS	Le 13 mars
Chloé Agnès RESSIGUIER	Le 14 mars
Manon BOYER	Le 16 avril
Aloïs Gilles René POULARD MARAND	Le 2 juin
Arthur Sylvain JANOD	Le 17 juin
Demyan Ji Woong CARMIGNANI	Le 10 août
Emma Nadine Sylviane VIDARD-ROUSSEAU	Le 6 septembre
Cassandra Françoise GAETAN	Le 16 octobre
Mai'lys MACARI	Le 23 octobre
Léandro AVENGOZAR	Le 29 octobre
Benjamin Jule Maxence FAVROT	Le 23 novembre
Anaya Noelia ELOY GUERIN	Le 29 novembre



Mariages

Jérémie Cyrille GRACIO et Cécilia LEPINAY	Le 22 juin
Lionel CHARBONNIER et Aurore NAPOLITANO	Le 6 juillet
Wilfried Maurice Raoul RODEMET et Céline RIOUAL	Le 27 juillet
Alexandre Dominique LARDAUD et Myriam FOLLIAT	Le 27 juillet
Emmanuel Paul Mathieu COLOMB et Sandra Emmanuelle PIU	Le 5 octobre

Décès

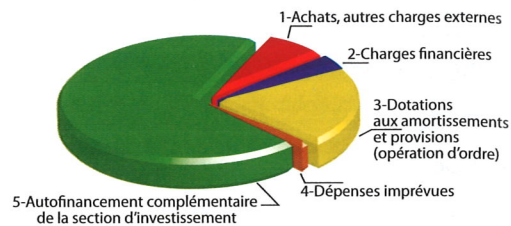
Marcelle Emma RICHE veuve DEGROUTTE	Le 17 avril
Fernando DE LEMOS BARROS	Le 18 avril
Jean Eugène JOURDAN	Le 12 août
Suzanne Josette GRIER	Le 30 août
Henry Félix Emile LEGAY	Le 26 septembre
Jacques-René FRANCE	Le 28 septembre
Robert CHAZEAUD	Le 11 décembre



Budget Assainissement

DEPENSES D'EXPLOITATION

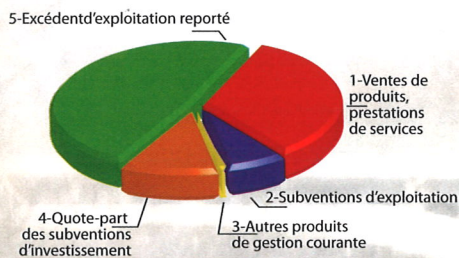
1-Achats, autres charges externes	14 000,00 €
2-Charges financières	6 000,00 €
3-Dotations aux amortissements et provisions (opération d'ordre)	36 238,00 €
4-Dépenses imprévues	1 500,00 €
5-Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	123 912,00 €
TOTAL	181 650,00 €



RECETTES D'EXPLOITATION

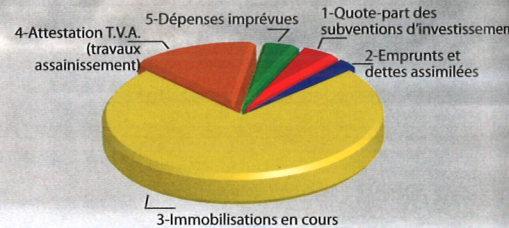
RECETTES D'EXPLOITATION

1-Ventes de produits, prestations de services	61 000,00 €
2-Subventions d'exploitation	12 500,00 €
3-Autres produits de gestion courante	95,55 €
4-Quote-part des subventions d'investissement (opération d'ordre)	20 374,00 €
5-Excédent d'exploitation reporté	87 680,45 €
TOTAL	181 650,00 €



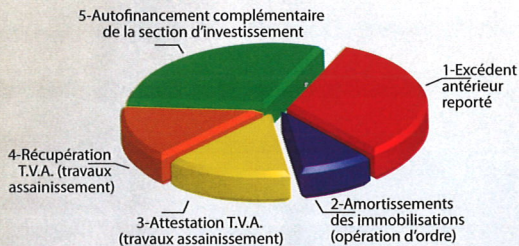
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1-Quote-part des subventions d'investissement (opération d'ordre)	20 374,00 €
2-Emprunts et dettes assimilées	9 000,00 €
3-Immobilisations en cours	312 000,00 €
4-Attestation T.V.A. (travaux assainissement)	61 000,00 €
5-Dépenses imprévues	16 400,76 €
TOTAL	418 774,76 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

1-Excédent antérieur reporté	136 624,76 €
2-Amortissements des immobilisations (opération d'ordre)	36 238,00 €
3-Attestation T.V.A. (travaux assainissement)	61 000,00 €
4-Récupération T.V.A. (travaux assainissement)	61 000,00 €
5-Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	123 912,00 €
TOTAL	418 774,76 €



DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	418 774,76 €
Dépenses d'exploitation (B)	181 650,00 €
Prélèvement sur dépenses d'exploitation (C)	123 912,00 €
Dépenses d'exploitation propres (B-C= D)	57 738,00 €
TOTAL (A+D)	476 512,76 €

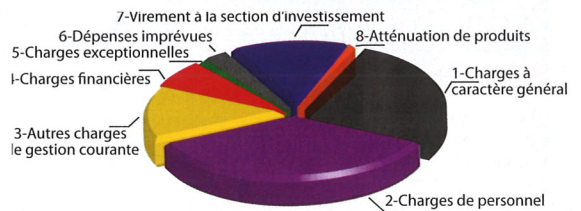
RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes d'exploitation (E)	181 650,00 €
Recettes d'investissement (F)	418 774,76 €
Virement de la section d'exploitation (G)	123 912,00 €
Recettes d'investissement propres (F-G= H)	294 862,76 €
TOTAL (E+H)	476 512,76 €

Budget Communal

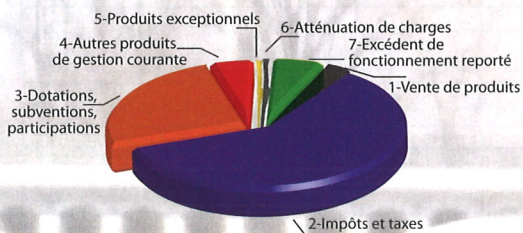
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1-Charges à caractère général	193 000,00 €
2-Charges de personnel	264 500,00 €
3-Autres charges de gestion courante	104 160,00 €
4-Charges financières	46 000,00 €
5-Charges exceptionnelles	100,00 €
6-Dépenses imprévues	25 000,00 €
7-Virement à la section d'investissement	102 964,69 €
8-Atténuation de produits	100,00 €
9-Dotation aux amortissements	3 960,00 €
TOTAL	739 784,69 €



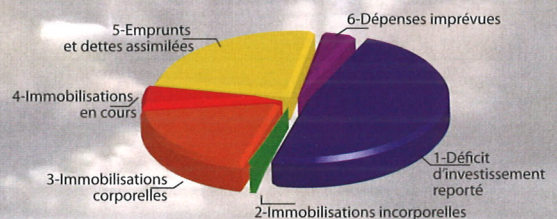
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1-Vente de produits	24 600,00 €
2-Impôts et taxes	447 800,00 €
3-Dotations, subventions, participations	187 000,00 €
4-Autres produits de gestion courante	37 000,00 €
5-Produits exceptionnels	200,00 €
6-Atténuation de charges	1 500,00 €
7-Excédent de fonctionnement reporté	41 684,69 €
TOTAL	739 784,69 €



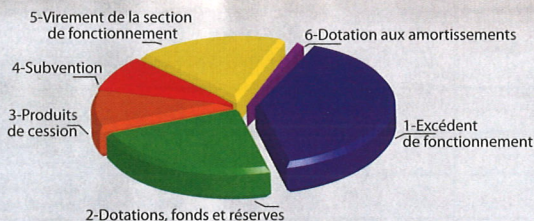
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1-Déficit d'investissement reporté	277 989,26 €
2-Immobilisations incorporelles	1 200,00 €
3-Immobilisations corporelles	113 100,00 €
4-Immobilisations en cours	31 500,00 €
5-Emprunts et dettes assimilées	137 000,00 €
6-Dépenses imprévues	21 733,98 €
TOTAL	582 523,24 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

1-Excédent de fonctionnement	232 528,55 €
2-Dotations, fonds et réserves	134 000,00 €
3-Produits de cession	60 000,00 €
4-Subvention	48 100,00 €
5-Virement de la section de fonctionnement	102 964,69 €
6-Dotation aux amortissements	4 930,00 €
TOTAL	582 523,24 €



DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	582 523,24 €
Dépenses de fonctionnement (B)	739 784,69 €
Prélèvements sur dépenses de fonctionnement (C)	102 964,69 €
Dépenses de fonctionnement propres (B-C=D)	636 820 €
TOTAL (A+D)	1 219 343,24 €

RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes de fonctionnement (E)	739 784,69 €
Recettes d'investissement (F)	582 523,24 €
Virement de la section de fonctionnement (G)	102 964,69 €
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	479 558,55 €
TOTAL (E+H)	1 219 343,24 €

TAXES

Commune de Priay	Bases d'imposition 2013	Taux d'imposition 2013	Produit correspondant 2013	Variation du produit N-1
Taxe d'habitation	1 715 000 €	8,80 %	150 920 €	5,80 %
Taxe foncière propriétés bâties	1 182 000 €	10,90 %	128 838 €	3,68 %
Taxe foncière propriétés non bâties	39 100 €	40,08 %	15 671 €	4,82 %
TOTAL	2 936 100 €	/	295 429 €	4,82 %

Renseignements utiles

MAIRIE Permanences le mardi, le jeudi et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30 Communauté de Communes RIVES DE L'AIN - PAYS DU CERDON	04.74.35.67.25 Fax 04.74.35.49.36 04.74.37.13.32
GENDARMERIE Pont-d'Ain	17 ou 04.74.39.10.55
SANTE	
Samu et Maison Médicale, 256 rue Alexandre Bérard – Ambérieu en Bugey	15
Centre anti-poisons Lyon	04.72.11.69.11
Docteur Jean-Hervé MEYER – 332, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.66.43
Docteur Lily DUPLESSY – 332, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.46.16
Pharmacie : Emilie BOZON – 332, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.60.19
Kinésithérapeute : Guillaume DAGUET – 332, Grande Rue de la Côtière	04.74.38.55.24 07.38.21.31.32
Dentistes : Eric Maître – Lydie Labrunie – 332, Grande Rue de la Côtière	04.74.35.10.36
Infirmière : Corinne DE SA - 332, Grande Rue de la Côtière	Port : 06.72.92.95.30
Infirmière : Muriel ECOCHARD, 332, Grande Rue de la Côtière	Port : 06.18.23.73.82
Infirmières : Patricia MURE et Rithida NACHAMPASSAK, 332, Grande Rue de la Côtière	Tél. 06.25.65.03.52
SOS Ambulances	04.74.39.09.09
Hôpital Fleyriat à Viriat	04.74.45.46.47
Clinique Chirurgicale Docteur Convert	04.74.45.64.45
Clinique Mutualiste d'Ambérieu-en-Bugey	04.74.38.95.95
Assistante Sociale de Pont-d'Ain	04.74.39.07.21
Adrea Mutuelles Pays de l'Ain - correspondante Priay : Josette CHANEL	04.74.39.16.98
POMPIERS	18
PREFECTURE : Bourg-en-Bresse	04.74.32.30.00
ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE PRIAY	04.74.35.40.00
COLLEGE : Pont-d'Ain	Tél : 04.74.39.08.21 Fax : 04.74.39.10.77
C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement) Pont-d'Ain	Tél/Fax : 04.37.63.23.16 Mail : clpontdain@ccrapc.fr
ACCUEIL PERISCOLAIRE	04 37 63 23 16
RELAIS-POSTE – Priay : Tabac Presse « LA TRUITE A L'OMBRE »	04.74.35.62.70
POINT VERT – Priay : Tabac Presse « LA TRUITE A L'OMBRE »	04.74.35.62.70
FISCALITE : Centre des impôts Bourg-Sud, Place de la Grenouillère Perception à Pont d'Ain : tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sauf le vendredi après-midi et le samedi matin	04.74.45.86.00 04.74.39.04.75
E.R.D.F (E.D.F.) : Ambérieu-en-Bugey Dépannage	08.01.44.04.40 08.10.33.30.01
LYONNAISE DES EAUX : Béligneux Service des Eaux Urgences Service des Eaux	0 810.396.396 0 810.796.796
RÉSEAU FERRÉ FRANÇAIS (S.N.C.F.) : Ambérieu-en-Bugey	08.92.35.35.35
DIRECTION DES TERRITOIRES Antenne Bresse Revermont Bourg-en-Bresse	04.74.45.63.37
PAROISSE : Pont d'Ain	04.74.39.03.65
PRESSE : • Le Progrès : Frédéric DAVID	Port : 06.60.44.23.94
• La Voix de l'Ain : Nelly RIGOLLET	Port : 06.27.17.14.04 / 04 74 35 34 83
• Journal du Bugey : Sylvie JORE	Port : 06.77.96.41.75
BIBLIOTHEQUE : Permanence le mardi et le vendredi de 16 h 30 à 18 h	



Infos utiles

Aux nouveaux habitants de Priay :

Différents documents : plan de Priay, guide du tri sélectif, sacs jaunes, bulletin municipal, informations diverses... sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir les retirer.
Cela nous permettra aussi de faire votre connaissance.

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES (du 01/01/14 au 31/12/14)

Madame Gilberte CURT est chargée de gérer l'utilisation de la salle des fêtes. Vous devez la contacter au **06.81.63.85.83** pour la location, la remise des clefs et du matériel.

Les tarifs sont les suivants :

1 - Habitants de Priay et associations locales :

- Concours de belote	134 €
- Repas d'associations sans but lucratif	155 €
- Conférence	179 €
- Conférence avec lunch	222 €
- Bal	256 €
- Repas d'associations à but lucratif	256 €
- Repas de mariage et divers	256 €
- Forfait chauffage	69 €

2 - Associations des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

- Conférence	192 €
- Conférence avec lunch	244 €
- Forfait chauffage	69 €

Lors de la réservation, vous devrez acquitter le montant de la location et déposer un chèque de caution de 120 € ainsi qu'une attestation d'assurance.

CIMETIÈRE

- Concessions trentenaires le m² :69 €
- Concessions cinquantenaires le m² :113 €
- **Concessions pour les plaques du jardin du souvenir :**
 - 10 ans66 €
 - 20 ans100 €
- **Concessions pour les casiers du Columbarium**
 - * 5 ans169 €
 - * 10 ans281 €
 - * 20 ans560 €
 - * 30 ans838 €

ADRESSES, JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

Carte de déchetterie obligatoire à demander au secrétariat de mairie

	Jours	Horaires
JULIÉREUX	Lundi – Mercredi – Vendredi	14 h à 18 h
	Samedi	8 h à 12 h et 14 h à 18 h
PONCIN	Mardi – Jeudi – Vendredi	14 h à 18 h
	Samedi	8 h à 12 h et 14 h à 18 h
PONTD'AN	Lundi – Mercredi – Vendredi	14 h à 18 h
	Samedi	8 h à 12 h et 14 h à 18 h

PARTICIPATION A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Constructions ayant déjà un assainissement individuel et devant se raccorder suite à l'assainissement de leur secteur : 400 €

Nouvelles installations : 2 000 €

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

L'emplacement : 1,22 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

UTILISATION DU MATERIEL DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Arrêté préfectoral du 12 septembre 2008

Autorisée :

- Les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

RAMASSAGE

DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 : ramassage hebdomadaire le mardi matin. (sortir les poubelles la veille du ramassage).
- Le jeudi des semaines impaires : ramassage du tri sélectif (sac jaune) en porte à porte

Élections municipales 2014

Les COMMUNES DE 1 000 à 3 499 HABITANTS : Le mode de scrutin change dans votre commune. Les conseillers municipaux sont élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est pas autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous pouvez également élire un ou plusieurs conseillers communautaires.

À l'instant du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez pas séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

À l'occasion des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la commune de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

NOUVEAU :

- > Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- > Déclaration de candidature obligatoire
- > Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- > Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- > Élection des conseillers communautaires

Infos utiles

Centre Médico-Social Maison de santé

16 rue du 1^{er} septembre 1944
01160 Pont d'Ain
Tél. 04.74.39.07.21

Ouverture au public

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h.

Possibilité de rendez-vous au
bureau ou visites à domicile.

BUREAU DE POSTE CONSEILLER FINANCIER
PONT D'AIN Christelle BÉRARD
04.74.39.76.10 04.74.39.76.11

POUR TOUT SAVOIR SUR LA POSTE

www.laposte.fr

www.labanquepostale.fr

www.laposte.net

Faites confiance à votre commerçant Point Vert et Point Poste, il se charge de tout

« La Truite à l'Ombre » Bar-Tabac Priay

Pour déposer un chèque

Vous notez votre numéro de compte et vous signez au dos de votre chèque. Vous remplissez le bordereau de remise prévu à cet effet. Vous insérez le tout dans une enveloppe que vous remettez à votre commerçant Point Vert.

Pour retirer de l'argent

A l'aide de votre chéquier ou de votre carte bancaire*, vous pouvez disposer de 20 à 100 € par jour.

Votre commerçant Point Vert vous remet immédiatement la somme que vous souhaitez !

*Si votre commerçant est équipé d'un terminal de paiement par carte bancaire.

Bien sûr, votre commerçant Point Vert et Point Poste ne détient absolument aucune information sur la situation de votre compte. Pour bénéficier en toute tranquillité des services Point Vert, renseignez-vous sur les jours et horaires d'ouverture de votre commerçant.

Vous pouvez réaliser les opérations courantes de votre bureau de poste, 6 jours sur 7, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 6 h 45 à 19 h, le dimanche de 6 h 45 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h. Fermeture le mercredi.

Levée du courrier / du lundi au vendredi à 14 h 30 et samedi à 9 h.

JANVIER

- Samedi 4 Cérémonie des vœux de la Municipalité
- Jeudi 9 Tirage des rois et anniversaires, Amicale des Retraités
- Dimanche 12 Loto, Comité des Fêtes et du Fleurissement
- Dimanche 19 Cross à Bellegarde, J.S.P. et Sapeurs-Pompiers

FEVRIER

- Samedi 1^{er} Ouverture pêche au plan d'eau et Safari truites, Gaule Priaysienne
- Samedi 8 Choucroute à emporter, J.S.P.
- Samedi 8 Après-midi coinche, Football Club
- Samedi 15 Karaoké, La Rivière d'Energie
- Dimanche 23 Loto, Sou des Ecoles

MARS

- Samedi 1^{er} Safari truites, Gaule Priaysienne
- Dimanche 2 Assemblée Générale, UPRA
- Samedi 8 Vente de tripes et pommes de terre, Amicale Chasse
- Dimanche 16 Repas des retraités, Amicale des Retraités
- Dimanche 23 Vente de Sabodets, Sou des Ecoles
- Dimanche 30 Vente de brioches, Sou des Ecoles

AVRIL

- Dimanche 13 Rigolorando, Sou des Ecoles
- Samedi 19 Safari truites, Gaule Priaysienne
- Dimanche 20 Safari truites, Gaule Priaysienne
- Dimanche 20 Chasse aux œufs, A.I.P.

MAI

- Jeudi 8 Cérémonie Commémorative du 8 mai 1945
- Samedi 17 Visite des serres, le matin, Comité des Fêtes et du Fleurissement
- Samedi 24 Concours de Boules, Coupe Marcel DELOY, Amicale Boules
- Samedi 24 Concert, Folyphonie
- Dimanche 25 Vente de fleurs, Sou des Ecoles
- Jeudi 29 Safari truites, Gaule Priaysienne

JUIN

- Samedi 7 Tournoi de pétanque, Football Club
- Dimanche 8 Farfouille de Villette sur Ain, Foyer Rural des Rives de l'Ain
- Samedi 14 Concours de Boules, Challenge Famille LUVINI, Amicale Boules
- Dimanche 15 Farfouille de Bellegarde, Comité des Fêtes et du Fleurissement
- Samedi 28 Kermesse et barbecue, Sou des Ecoles

JUILLET

- Samedi 5 Fête d'Eté, Cercle de la Maria
- Dimanche 13 Repas Républicain, Bal, Comité des Fêtes et du Fleurissement
- Lundi 14 Fête nationale, Défilé
- Samedi 26 Repas des voisins à Bellegarde

AOÛT

- Dimanche 3 Concours de Boules, Coupe des Commerçants et Artisans, Amicale Boules
- Dimanche 17 Concours de Boules, Challenge de la Municipalité, Amicale Boules
- Samedi 23 17^{ème} Rassemblement de Bulet

SEPTEMBRE

- Samedi 6 Tournée des brioches, Football Club
- Dimanche 14 But d'honneur, Amicale Boules

OCTOBRE

- Samedi 11 Soirée rétrospective, Comité des Fêtes et du Fleurissement
- Samedi 18 Safari fish, Gaule Priaysienne
- Dimanche 19 Safari fish, Gaule Priaysienne

NOVEMBRE

- Samedi 8 Vente de tripes et sabodets, Football Club
- Mardi 11 Cérémonie Commémorative du 11 novembre 1918
- Jeudi 20 Poule au riz, Amicale des Retraités
- Samedi 22 Repas, Sou des Ecoles

DECEMBRE

- Samedi 6 Téléthron, Comité des fêtes et du Fleurissement
- Dimanche 7 Marché de Noël, Sou des Ecoles
- Vendredi 19 Père Noël à l'école

Commerces, artisanat et industries

ALIMENTATION	
Boucherie : Yohan et Mikaelle SCHONARD, 108, Grande Rue de la Côtère	Tél. 09.64.19.57.13 - Tél. 04.74.35.32.60
Boulangerie-Pâtisserie : Vincent RAGOT, 48, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.61.07
Supérette PROXI SERVICE : Isabelle GENDRET, 112, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.74.46
CAFE RESTAURANT	
Bar Restaurant Pizzéria : « LE PRIAYSIEN » 7, Rue de la Rivière	Tél. 04.37.86.48.89
Bar tabac : « LA TRUITE A L'OMBRE », 156, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.62.70
Restaurant : « LA FRICASSÉE », 195, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.60.55
DIVERS	
Agences immobilières : Côtère Habitat, 38, place Laurent Ferrand	Tél. 04.74.35.28.44
Ainter Immo : 78, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.27.50.05.16 Port. 06.87.77.23.57
Agencement de magasins – Montage de mobilier – SARL A2ML – Jean-François et Max LEPINAY – 332, chemin de Bel Air	Mail : a2mlepinay@orange.fr Tél. 09.77.06.02.80 Fax : 04.74.35.42.98
Animation Musicale : Julien SOQUET (mariage, anniversaire, etc...)	Port. 06.77.96.43.96
Animation : Gilles BONANT	Tél. 09.54.75.90.08 - Port. 06.15.40.08.69 Mail : gbproduction01@gmail.com
Armurerie : Anthony MATHIEU, Les Carronnières	Tél. 04.37.61.03.19 Port. 06.13.17.93.58
Articles pêche et Chasse : AU THYMALLUS, Gérald GARCIA, 873, Gde Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.40.06
Auto École Priaysienne : 380, grande Rue de la Côtère	Tél./Fax 09.80.48.13.02 Port. 06.01.90.52.61
Brocante : La Chine de Martine : 80, grande rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.40.05
Camping de l'Escapade : 691, Route du Pont	Tél. 04.37.86.47.13
CATTIN Brigitte - Vente à domicile de vêtements, rue des Champagnes	Port. 06.87.47.53.80
Coiffeurs :	
• Coiffure mixte : Salon ISABELLE, 42, Place Laurent Ferrand	Tél. 04.74.35.63.84 Port. 06.24.40.77.66
• Coiffure mixte : Salon AQUARELLE, 109, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.03.18
COS SARL, 354, chemin des Roliettes	Tél. 04.37.86.52.33
Couture sur mesure : LEA CHIFFONS (Véronique COULON), 30, rue de l'Eglise (sur RDV)	Tél. 04.74.35.49.87
Création site internet/application web – communication visuelle – PROXITEC CREATION 948, grande rue de la Côtère	Port. 06.60.25.62.97 Mail : contact@proxitec-creation.fr
Dessinateur industriel : Gérard SOQUET, 121, Chemin de Bel Air	Tél. 04.74.35.48.55
Fabrication matériel de pêche : MARRYAT France S.A., 46, Impasse Ste Barbe	Tél. 04.74.35.40.55 - Fax 04.74.35.40.61
GD INFO, dépannage, assistance informatique : Christophe GAILHARDOU, 172, chemin des Sablons	Tél. 06.79.67.11.47 Mail : contact@gdinfo.eu
Gîte Rural : Rémi PUTELAT, 82, Montée de Bellegarde	Tél. 04.37.61.10.09
JJ MSA, multiservices – 29, passage des Cadettes	Tél. 09.53.82.19.63 Port. 06.31.06.84.83
Presse : La Truite à l'Ombre, 156, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.62.70
Priay Service Informatique – P.S.I – Dépannage /Installation – 605, Gde Rue de la Côtère - 5, Lotis. "Le Beau Rivage"	Port. 06.24.98.03.79 Mail : ste.psi@orange.fr
Recouvrement de créances, FORMAREC, (Eric SCHAEFFER), 752, grande rue de la Côtère	Tél. 04.74.40.79.95
Sarl HA DESOSS, 18, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.47.70 - Fax 04.74.35.48.32
SHINYLAB, studio de création en communication audio-visuelle - 124 route de la Dombes	Tél. 04.69.18.40.06 - www.shinylab.com
Taxi Priaysien - Corinne CHAUMONT, 369, route des Tuileries	Port. 06.19.95.11.60
Entretien espaces verts :	
CBP, CHALEARD BOIS PAYSAGE- Priay - 198, chemin du Biez	Tél. 06.89.25.13.23
Dombes Environnement – Paysage-Elagage, 533, route des Carronnières	Port. 06.13.17.93.58 - Tél. 04.74.61.73.38
Priay Paysages et Ramonages : 837, Grande rue de la Côtère	Tél. 04.74.39.07.03 - Fax 04.74.39.01.81
Paysagiste GPGPAYSAGES Gilles POULET-GEORGES, 210, chemin du Ménil	Mail : gpgpaysages@orange.fr - Tél. 04.37.61.08.59
ROUVIERE Kevin - Elagage - 226, chemin de Bel Air	Mail : rouvierekevin@yahoo.fr - Tél. 06.62.94.53.68

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

Electricité générale – Climatisation, SARL JACQUIOD, 19, Rue des Commandières	Tél. 04.74.35.67.43 - Port. 06.86.04.69.79
Electricité générale : Christophe CANALE, 420, Chemin du Mas Falcon,	Tél. 04.74.39.18.47
Electricité générale : Alexis THOMAS, 462 Chemin du Mas Falcon	Tél. 04.74.34.55.42 - Port. 06.22.50.57.69
Plâtrerie-Peinture : Bruno LUVINI, 148, Chemin des Bâtisses,	Tél. 04.74.39.24.63
Chauffage-Plomberie : François CHARMETANT, 881, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.45.28
Plomberie-Chauffage-Electricité PROXITEC SERVICES, 948, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.36.23.76 www.proxitec-services.fr
Plomberie-Zinguerie-Chauffage : Entreprise VIOT Dorian – 45 impasse des Mésanges	Port. 06.30.58.35.34
Maçonnerie-Rénovation : Sylvain VAUDAY, 41, Grande Rue de la Côtère	Port. 06.15.47.31.65 - Tél. 04.74.35.11.89
Réseaux TP : RESO, 60 charrière du Tour	Port. 06.31.74.47.44

INDUSTRIE

S.A STYL'MONDE, 400, Rue des Champagnes	Tél. 04.74.35.66.25 - Fax 04.74.35.47.17
Atelier de Mécanique Générale DE CARVALHO, 817, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.61.31.33

MECANICIEN - GARAGISTE

PRIAY AUTO SERVICE SARL, 676, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.65.48
---	---------------------

PROFESSIONS MEDICALES ET LIBERALES

Dentiste : Eric MAÎTRE et Lydie LABRUNIE : 332, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.10.36
Infirmière : Patricia MURE et Rithida NACHAMPASSAK, 332, Grande Rue de la Côtère	Tél. 06.25.65.03.52
Infirmière : Corinne DE SA, 332, Grande Rue de la Côtère	Port. 06.72.92.95.30
Infirmière : Muriel ECOCHARD, 332, Grande Rue de la Côtère	Port. 06.18.23.73.82
Masseur-kinésithérapeute : Guillaume DAGUET, 332, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.47.25
Médecine générale : Dr Jean-Hervé MEYER, 332, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.66.43
Médecine générale : Dr Lilie DUPLESSY, 332, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.46.16
Pharmacie, Emilie BOZON, 332, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.60.19
Office notarial : BOUVARD Pierre, Notaire, 238, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04.74.35.60.33 Fax 04.74.35.62.05



CINEMA RURAL A VARAMBON

Sur la commune de VARAMBON des projections de films ont lieu toutes les trois semaines à la salle des fêtes « Louis Galle », les vendredis à 20 h 30.

Deux tarifs sont proposés :

- Tarif enfant moins de 12 ans : 1.50 €
- Tarif adulte : 3.00 €.

Toutes personnes intéressées pour recevoir, par mail, les dates des projections et titres de films programmés peuvent prendre contact à l'adresse suivante cine.varambon01@orange.fr

École publique

C'est sous un ciel clair de fin d'été que nos vaillants petits écoliers ont laissé pour un temps maillot de bain, vélo ou console de jeux pour reprendre tout sourire ou presque le chemin de l'école. Alors que les anciens, tout à la joie des retrouvailles, s'acquiaient déjà comme au bon vieux temps, les quelques nouveaux tardaient à quitter la chaleur familiale pour se lancer dans le grand bain. Quant aux plus jeunes qui découvraient ce nouvel univers, on ne sait pas trop pour qui la séparation fut la plus difficile, entre parent et enfant. A peine quelques heures après, les larmes avaient séché et la vie de classe prenait son cours normal.

Du côté des effectifs, le nombre global d'élèves reste stable (174), mais avec une forte délégation de petite section de maternelle (ce qui somme toute est rassurant pour la pérennisation de notre système de retraite). Voici donc la composition des classes :

- 31 élèves de P.S. et M.S. chez M^{me} MARTY, aidée de M^{me} MOISSONNIER (ATSEM)
- 27 élèves de M.S. et G.S. chez M^{me} COATANTIEC, aidée de M^{me} CHALEARD (ATSEM)
- 21 élèves de G.S. et CP chez M. GREFFE, remplacé le mardi par M^{me} DUFOUR
- 21 élèves de CP et CE1 chez M^{me} JACQUETAND
- 24 élèves de CE1 et CE2 chez M. TOUNISSOUX
- 25 élèves de CE2 et CMI chez M. DUROUX
- 25 élèves de CMI et CM2 chez M. COLLET, remplacé le jeudi par M^{me} POMI

S'ajoute à cette équipe M^{me} FERREOL, intervenante en Musique et M^{me} GHALEM, A.V.S. qui a la charge d'accompagner deux élèves en situation de handicap. Notons également le soutien du Réseau d'Aide aux élèves en difficulté, composé de M. DELOIRE (psychologue scolaire), M^{me} PAUGET (rééducatrice) et de M^{me} CHAPPAU (aide pédagogique) qui interviennent pour la prise en charge d'élèves en groupe restreint, l'observation en classe et pour la constitution des différents dossiers d'orientation.

Participent aussi à la vie de l'école les délégués des parents d'élèves, élus en octobre, qui représentent les parents lors des trois conseils d'école de l'année où sont abordés les problèmes d'hygiène, de sécurité, d'activités extrascolaires et du projet d'école.

L'association du Sou des Ecoles, largement remaniée cette année, permet grâce aux bénéficiaires de leurs différentes manifestations, de financer les sorties scolaires, les spectacles et les rencontres USEP (avec un budget alloué de plus de 6000 euros).



Et pour finir l'Association de la Cantine qui gère la prise en charge des repas des élèves, cuisinés sur place, et anime tout au long de l'année de nombreux repas à thème avec l'aide de parents bénévoles.

La principale nouveauté de cette année est bien sûr la mise en place par la Communauté de Communes de la réforme des rythmes scolaires. Les journées de classes sont diminuées de 45 mn en fin d'après-midi, compensées par 3H de classe le mercredi matin. Des ateliers sont proposés (dans la limite des places disponibles) après les cours. Pour ce premier semestre, on peut choisir entre Cirque, Yoga et Eveil musical. La garderie périscolaire prend le relais pour ceux qui ne rentrent pas directement à la maison.

Une autre nouveauté est la mise en place par les enseignants du dispositif des A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires) qui vient remplacer le Soutien Scolaire. Avec un temps de 36 H dans l'année sont proposées différentes activités, souvent difficiles à mener en classe par manque de temps et aussi du fait qu'elles nécessitent un petit effectif pour être efficace. On peut trouver pour cette année :

- des jeux mathématiques pour les Maternelles G.S.
- un atelier lecture et dictée pour les CP
- atelier lecture et mathématique pour les CE1 et les CE2
- un atelier informatique pour les CMI
- du théâtre pour les CM2

Pour finir, on retrouvera cette année les rencontres sportives dans le cadre de l'USEP, différentes sorties scolaires, la participation au Rallye mathématique et à Ciné-lecture ainsi que le spectacle musical de fin d'année.



Liste des associations

Associations	Présidents	N° téléphone
BOULES	M ^{me} Christine LUVINI - 176, route de Genève – 01160 Priay	christine01@neuf.fr 06.25.43.28.38
FOOTBALL CLUB	M. Julien SOQUET - 59, grande rue de la Côtière – 01160 Priay	06.77.96.43.96 06.82.52.00.25 juliensoquet@orange.fr
SOU DES ECOLES	M ^{me} Isabelle BOUQUET - 51, impasse des Chênes – 01160 Priay	04.74.39.70.58
CANTINE SCOLAIRE	M ^{me} Isabelle DANG VAN THUYEN - 544, rue des Champagnes n° 5 lotis. "Les Gdes Champagnes" – 01160 Priay	06.09.12.68.28
COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT	M. Gérard THEVEAUX - 60, route de la Dombes – 01160 Priay	04.74.35.40.25 cdf.priay@yahoo.fr
Prêt matériel	M. Gérard THEVEAUX (Priay)	04.74.35.40.25
PECHE LA GAULE PRIAYSIENNE	M. Johann GALOIN ZA Point Bœuf – 01500 Ambérieu en Bugey	04.74.36.51.63 grabathel@sfr.fr
Société de CHASSE	M. Alain LACROIX - 32, impasse du Métan – 01160 Priay	04.74.35.63.26
FNACA	M. Claude COLLOMBIN - 103, chemin des Quarts – 01160 Priay	04.74.35.66.56
JEUNES SAPEURS-POMPIERS	M. Christophe L'HERBETTE	06.18.39.28.85 cindy_cavillon@yahoo.fr
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. Fabrice L'HERBETTE	04.74.34.14.48 06.79.96.64.13
AMICALE DES RETRAITES	M ^{me} Yvonne REY - 279, Grande Rue de la Côtière – 01160 Priay	09.63.49.15.25 lhortec@cegetel.fr
BIBLIOTHEQUE	M ^{me} Danielle BLANCHET - 453, Grande Rue de la Côtière – 01160 Priay	04.74.35.62.18
ATOUT COEUR	M. Fernand STALPORT - 637, rue des Champagnes – 01160 Priay	04.74.35.44.86 fernand.stalport269@orange.fr
LE CERCLE DE LA MARIA	M. Jacky GROSGURIN - Chenavel – 01640 Jujurieux	04.74.36.93.19
FOLYPHONIE	M ^{me} Monique PAN - 103, rue des Terreaux - 01150 Vaux en Bugey Chef de chœur M. Jean Pierre FERTALA	04.74.35.91.00 06.80.34.94.30
GYMNASTIQUE DE PRIAY	M ^{me} Marion DEL BOVE - 554, rue des Carronnières – 01160 Priay	04.74.36.51.86 macharret@yahoo.fr
L'ATELIER	M ^{me} Catherine BIELSKA - 85, rue de Bulet – 01160 Priay (après 18 heures)	04.37.86.48.78 tavernet.michele@neuf.fr
DON DU SANG	M ^{me} Danielle BLANCHET - 453, Grande Rue de la Côtière – 01160 Priay	04.74.35.62.18
SAPEURS-POMPIERS	M. Hervé FAVIER - Chef de Corps - 260, chemin de Bel Air – 01160 Priay	04.74.35.44.90 06.83.23.91.22
YOGA	M ^{me} BESSON Denise - 52, chemin du Boudre – 01160 Priay	04.74.46.80.35 denise.besson01@orange.fr
A.P.P.E.L.	M. Jean-Paul BLANCHET - 171, route du Gottu – 01160 Priay	04.74.35.49.41 blanchetgottu@wanadoo.fr
TITI ROCK MINET	M ^{me} Isabelle BOUVARD - 42, place Laurent Ferrand – 01160 Priay	04.74.35.63.84
A.I.P.	M. Fabrice VERRIERE - 38, place Laurent Ferrand – 01160 Priay	04.74.35.28.44 06.48.89.85.79
FOYER RURAL DES RIVES DE L'AIN	M ^{me} Marinette BLANCHET - Grande Rue - 01320 Villette-sur-Ain	04.74.35.62.42

La cantine scolaire



La rentrée scolaire sonne la reprise pour notre équipe de la cantine composée de : Béatrice, cuisinière, Murielle, aide cuisinière et surveillante, Yveline, employée de service, et Sylvie, ATSEM, mise à notre disposition par la mairie.

Notre bureau, composé uniquement de bénévoles, a sensiblement changé : Jérôme DELANNE a été élu trésorier suite à la démission de Christelle GIL, et Céline DUCOURTIEUX a été élue vice trésorière. Les repas sont confectionnés sur place par notre cuisinière à l'aide de produits provenant de nos fournisseurs locaux, et l'accent est mis le plus possible sur des produits frais.

Notre fil conducteur pour nos repas à thème trimestriels cette année est « les couleurs au fil des saisons ». Lors de ces repas, les enfants se voient proposer des animations plus artistiques que l'année dernière.

Nous tenons à remercier vivement notre équipe ainsi que les parents qui nous apporteront leur aide et soutien tout au long de cette année.



Quelques dates à retenir :

Le mardi 7 janvier 2014	pour la galette des rois,
Le vendredi 21 février 2014	pour le repas d'hiver, sur la couleur du blanc
Le vendredi 28 février 2014	pour le repas de carnaval
Le vendredi 18 avril 2014	pour le repas du printemps, sur les couleurs jaune/vert
Le mardi 22 avril 2014	pour le repas de Pâques
Le vendredi 20 juin 2014	pour le repas de l'été, marqué par le pique-nique annuel de la cantine.



16^e Bulet en fête

Un évènement annuel pour un Buletois ; la journée Bulet en fête, cette animation de quartier bien rodée est attendue avec une impatience non dissimulée par petits et grands qu'ils soient habitants de Bulet ou amis de Bulet. Une fête de quartier où chacun met la main à la pâte et cela est peu dire !

Le vendredi 23 août des « costauds » ont monté le chapiteau, mis en place frigos, tables, bancs, chaises. Ils ont aussi décoré la rue de Bulet et le parc Santhonnax, et préparé les jeux de pétanques ; une organisation parfaitement rodée. Samedi 24 août, dès 8 heures c'est le branlebas, les derniers préparatifs.

10 heures, le garage de Claude et René Santhonnax transformé à cette occasion en cuisine, devient une vraie ruche où les propriétaires de cette accueillante maison sont à l'écoute de tous, pour un petit plus, un oubli ; un grand Merci !

11 heures, le veau en sauce mijote, les tables sont dressées, un petit verre de vin blanc est servi, la discussion s'engage sur le temps : parasol ou repli sous le chapiteau !

12 heures, Buletois et amis arrivent doucement, chaque famille avec un plat, salé ou sucré. Le plaisir de se retrouver dans ce cadre se voit sur les visages, des amis ayant quitté la commune nous font l'immense joie de leur présence.

12 heures 30, le buffet d'apéritif est dressé sous le chapiteau, une petite ondée nous oblige au retrait. Notre président Pierre Pinard dresse le bilan moral 2012/2013 de Bulet : mariages, naissances, les travaux, l'état malheureux de la fontaine et remercie les 60 convives en nous invitant autour du buffet. Une surprise pour l'assistance, ainsi que pour notre Pierrot,



ses petits-enfants ont pris la parole en exprimant le bonheur d'avoir un tel grand-père de 80 ans. Un évènement qu'il fêtera dans un restaurant Lyonnais en compagnie de Madame !

16 heures, le repas terminé, place aux loisirs : discussions, farniente, pétanque où 10 doublettes s'affrontent et comme les années précédentes, les favoris remportent ce concours âprement disputé gagnant le droit de boire un coup à la buvette accompagnés en cela par les perdants très dignes.

20 heures, après un léger apéritif et l'appétit retrouvé un souper nous fait finir cette merveilleuse journée vers les 23 heures.

Reste le rendez-vous de 9 heures dimanche matin pour le repli du matériel qui se termine en réalité à 15 heures !

Bulet en fête souhaite aux Priaysiens une très bonne année, que la fête, la rencontre, l'amitié vous apportent le bonheur.

Gérard Theveaux



Amicale des retraités de Priay

L'AMICALE DES RETRAITES lance un appel aux « nouveaux jeunes retraités » pour venir nous rejoindre chaque jeudi de 14 à 18 H dans la salle de réunions.

Ils pourront faire connaissance, bavarder et s'adonner à divers jeux de société.

Le club compte 60 adhérents (10 nouveaux que nous remercions d'avoir franchi le pas) Malheureusement, des anciens nous ont quittés et d'autres ne peuvent plus participer pour raison de santé.

La cotisation annuelle reste inchangée : 15 euros

La Poule au riz de la mi-novembre et le repas annuel du CCAS au printemps ont toujours le même succès.



Cette année, la sortie au lac d'ANNECY a été très appréciée : à l'arrivée du car, nous avons eu la possibilité de flâner dans les rues piétonnes de la vieille ville. Puis, rendez-vous à l'embarcadere pour une mini-croisiere d'une heure quarante sur le lac. Sur le retour, le bateau nous a déposés dans un très bon restaurant à SEVRIER.



L'après-midi a été occupé par la visite de l'éco-musée où nous avons découvert la vie des Alpes savoyardes et de la région annécienne au 19ème siècle à travers une riche collection de costumes et d'objets traditionnels. Un petit goûter nous a été offert à la sortie de ce musée. Heureusement, le temps a été clément ce jour-là !

Les adhérents ont pu bénéficier d'une remise de 20 euros sur le prix du voyage (participation du club) - ce qui est toujours appréciable !

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles manifestations, en espérant être de plus en plus nombreux !



Foyer Rural des Rives de l'Ain



Le Foyer Rural des Rives de l'Ain est une association d'éducation populaire, permanente et de promotion sociale ; elle contribue à l'animation et au développement du milieu rural.

Elle remplit sa mission dans le cadre de la liberté d'association, et elle est ouverte à tous sans distinction aucune, comme le précise le préambule de nos statuts rajournés et adoptés en février 2013.

Notre association a eu le plaisir d'accueillir une 10^e section : "Les Dindes de Bamako", groupe principalement féminin qui pratique la danse africaine. Leur jeunesse et leur dynamisme nous enthousiasment. Notre association Foyer Rural des Rives de l'Ain vit par ses adhérents, par les municipalités et surtout par ses nombreux bénévoles qui ne comptent pas leur temps. Nous remercions la commune de Priay et Madame le Maire pour la mise à disposition de salles pour la peinture sur bois et le patchwork ; ainsi que les artisans de Priay pour les dons effectués lors de la farfouille et le comité des Fêtes concernant le prêt de matériel.

PEINTURE SUR BOIS



Séance mensuelle le mercredi ou le samedi à la salle de la mairie de Priay

Renseignements : Solange DEHAY
Tél : 04 74 39 00 86

PATCHWORK

Le jeudi après-midi à la salle de la mairie à Priay

Renseignements : Evelyne BILLON
Tél : 04 74 37 26 49



TENNIS



Deux courts éclairés à Villette sur Ain
Renseignements : Mme Catherine REMY
Tél : 06 03 95 32 87

VANNERIE

Foyer rural à Villette sur Ain
Renseignements : René BILLON
Tél : 04 74 37 26 49
ou Jeanine MILLET
Tél : 04 74 35 67 22



AUTOUR DU FOUR

Villette sur Ain

Renseignements : Louis FORAY
Tél : 04 74 39 06 03



RANDONNEES



Le lundi et le mercredi après-midi
Rendez-vous à 13 h30 sur le parking
du cimetière à Villette sur Ain

Renseignements : Liliane GENAUD
Tél : 04 74 39 16 70

GYMNASTIQUE

Les cours ont lieu au foyer rural de Villette sur Ain

- lundi de 8 h45 à 9 h45 et de 9 h45 à 10 h45
- mardi de 18 h30 à 19 h30 et de 19 h30 à 20 h30
- jeudi de 8 h30 à 9 h30 et de 19 h à 20 h

Renseignements : Mario SEVILLA
Tél : 04 74 35 47 74



PATRIMOINE

Renseignements : Christine BEAUFORT VELUT
Tél : 04 37 61 17 62



LES DINDES DE BAMAKO

Renseignements :
Elodie MAYOT



Pour toutes informations concernant notre association vous pouvez contacter la Présidente M^{me} Marinette BLANCHET tél : 04 74 35 62 42 ou consulter notre site internet : foherruraldesrivesdelain.org.

Le Sou des Ecoles

Nouvelle année, nouveau bureau

Avec des effectifs grandissants (27 membres actifs dont 6 membres du bureau), Le Sou des écoles de Priay est plus dynamique que jamais. Ainsi de nombreuses manifestations se sont succédées au cours de l'année écoulée. La rigolando s'est tenue pour la première fois au camping de Priay en mars. Les magnifiques lots (VTT, cave à vin, console de jeux, téléviseur...) en jeu au loto d'avril ont encore attiré de nombreux participants. La traditionnelle vente des fleurs pour la fête des mères a battu tous les records grâce au soutien logistique gratuit du comité du fleurissement. Les deux buvettes organisées en juin après les spectacles de musique de fin d'année ont fait le plein, ce qui ne fut malheureusement pas le cas pour la kermesse-barbecue en raison des conditions climatiques catastrophiques. Cependant, grâce au dévouement des bénévoles présents ce jour-là, la fête a pu être maintenue au stade de foot où les stands avaient été installés à l'abri sous les chapiteaux montés par les papas trempés jusqu'aux os! Le repas Tartiflette du mois de novembre a rassemblé petits et grands pour une belle soirée animée. Enfin, le marché de Noël qui attire de plus en plus d'exposants et de visiteurs d'une édition sur l'autre a clôturé une année 2013 bien remplie.

C'est d'ailleurs en septembre, lors de l'assemblée générale du Sou, que le bureau a été entièrement renouvelé : Stéphanie Lalonde (ex-présidente), Valérie Navale (ex-

trésorière) et Marion Del Bove (ex-secrétaire) ont transmis le flambeau à une nouvelle équipe enthousiaste et renforcée puisque le bureau est désormais composé de six membres.

L'intervalle entre octobre et décembre 2013 fut donc une période de transition où l'équipe sortante a pu transmettre au bureau entrant toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'année 2014. Cinq recrues sont venues renforcer les rangs de notre association énergique : Céline Ducourtieux, Corinne Ginet, Carole Lallement, Virginie Paret, Sophie Pilleron. Qu'elles soient d'ores et déjà remerciées de leur investissement. Un grand merci également à tous les bénévoles dont l'aide ponctuelle ou régulière contribue au succès de nos manifestations.

L'association remplit donc pleinement son rôle, à savoir d'assurer le financement de la totalité des activités sportives et culturelles qui seront proposées pour l'année scolaire à venir aux 174 enfants des sept classes : rencontres sportives entre différentes écoles dans le cadre de l'USEP, cadeaux de Noël, spectacles, sorties de fin d'année et autres activités pédagogiques décidées par les enseignants comme le ciné-lecture ou l'atelier théâtre. Les cotisations versées par les familles et la subvention venant de la mairie financent en partie ces activités. Pour le reste, nous comptons sur votre aide indispensable à l'épanouissement de nos enfants et de notre village.

Le bureau

Présidente : Isabelle Bouquet, vice-président : Christophe Lamure
 Secrétaire : Eléonore Meissat, vice-secrétaire : Corinne Lacour
 Trésorière : Solange Berry, vice-trésorière : Sophie Pilleron

Membres du Sou 2013



Comité des Fêtes et du Fleurissement

Le CDFF association loi 1901 compte environ une vingtaine de bénévoles dont une moitié qui officie les mardis et jeudis de 8 h à 12 h tout au long de l'année. Au fleurissement, certains travaux ne peuvent être décalés ou reportés dans le temps, la plante à fleurs est exigeante et mérite tous les égards. Certains disent : « Je n'ai pas la main verte ! » que nenni ! Respecter humidité, température, lumière, écouter les conseils, lire la notice et je deviens un jardinier en herbe, quel plaisir, de faire pousser soi-même au lieu d'acheter en jardinerie où la plante est dopée ! Depuis 2 ans, une équipe du SAJ de Meximieux nous donne un coup de main non négligeable pour les travaux avec une fidélité et une volonté remarquables.

CDFF est une association pluri activités où chacun va à son rythme, un « responsable » par activité et surtout selon les besoins du moment. Michel, la maçonnerie, Jean Paul les multi travaux, Gérard la métallerie, Jacki la menuiserie, Albert le fleurissement, Denise la communication. CDFF est structuré avec un bureau où chaque bénévole argumente pour ou contre un projet, une action à mener, des projets fourmillent :

- Massifs en galets rue de Bulet, dans le parc de l'église,
- Carrelage de notre local, rempotage,
- Montage d'une cuisine dans notre local (offerte par un habitant),
- Remise à neuf de nos étagères + un établi (offert par un bénévole du CDFF),
- Mise en espalier du jardin André Deloy,
- Pose de bordures en béton encadrant les 18 massifs de la route direction Villette,
- Finition de la remorque de COSETTE, l'ânesse offerte au CDFF,
- Semis de plantes vivaces et annuelles,
- Plantation, entretien etc. etc. etc...

Vous avez pu admirer les jardinières du garde-corps de l'église route de la Dombes, la meule surmontée d'un cadre pyramidal et d'un mât supportant 8 vasques, des massifs et des jardinières un peu plus nombreuses malgré un printemps humide et des difficultés de plantation. Réussite du fleurissement par sa qualité et sa quantité de nouvelles plantes à fleurs ; notamment des verveines.

Manifestations : Le 2^{ème} dimanche de janvier, un loto qui fait toujours le plein de joueurs cela grâce à la riche dotation, la valeur des lots et les très nombreuses parties.

Farfouille le 3^{ème} dimanche de juin, en cette journée de la fête des pères. Farfouille qui occupe tout Bellegarde avec la complicité bienveillante de l'équipe de « choc » du dit hameau de Bellegarde,

Un 13 juillet où petits et grands passent une journée, une

soirée gaie et agréable grâce à Gérard notre disc-jockey et la charmante et surprenante chanteuse Nathalie, au repas préparé par le chef Romain, au feu d'artifices offert par la commune.

Nous tenons à remercier : Liliane, Claude, Giselle, Christian, Eric, Cathy, Cécilia, Emeline, Ambre, Aurore et Nadège et l'aide de membres du sou des écoles. Malheureusement la soirée a été gâchée tard dans la nuit par des perturbateurs. Une soirée vidéo le 12 octobre retraçant une partie des manifestations du village, le Tour de l'Avenir, soirée où Emilie notre pharmacienne, nous a aimablement présenté les risques de santé liés au diabète. Quelques courageux ont bravé la douloureuse piqure afin de déterminer sa glycémie, ensuite, tour du village et des 30 maisons fleuries où chaque jardinier a été récompensé d'un cyclamen ou de St Paulia. Il est dommage que cette soirée ait si peu d'écoute malgré un investissement du CDFF et une entrée gratuite. Téléthon le 7 décembre parcours pédestre tracé par Benoit et Jean Paul avec une pause gourmande à mi-chemin. Quads avec l'équipe à Tonio qui s'est promenée dans le haut Bugey. **La totalité de la recette étant reversée au profit de l'AFM.**

La location du matériel demande aux membres du CDFF disponibilité, entretien et investissement. Les tarifs sont attractifs tout en permettant l'achat de matériel et d'investir dans le fleurissement du village. Le CDFF est toujours prenant de matériel même usagé : Motoculteur, matériel de jardinage, pots, jardinières en plastique ou en terre cuite ainsi que plantes, graines etc.

Côté finances, aucun souci grâce à la vigilance de notre trésorière Nathalie. Le secrétariat à l'écoute des bénévoles est tenu par Isabelle.

Le CDFF est une association dynamique, innovatrice et active. Elle participe grandement à la vie du village, alors venez nous rejoindre, nous avons besoin de bras et d'idées. Bonne année à tous et que 2014 vous apporte la réussite, le bonheur la santé.



TARIFS 2014

	Habitants & Associations de Priay	Habitants & Associations de extérieurs	
Matériel	Tarifs	Tarifs	Caution
Chapiteau de 60 m²			250 € par chapiteau
1 chapiteau	70 €	100 €	
2 chapiteaux	100 €	170 €	
3 chapiteaux	130 €	220 €	
4 chapiteaux	160 €	270 €	
5 chapiteaux	190 €	320 €	
Possibilité d'éclairage par petit coffret électrique et 2 néons	5 €		
Buvette de 15 m²	45 €	45 €	100 €
Friteuse électrique (380V) ou friteuse à gaz	30 €	30 €	50 € par appareil
Cafetière	20 €	20 €	
Chauffe saucisse (hot dog) gaufrier croque-monsieur, crêpière	20 €	20 €	
Conservateur	40 €	40 €	
Congélateur	40 €	40 €	
Petit frigo 80 L	10 €	10 €	
Machine à glaçons	50 €	50 €	
Poche à glaçons (5 kg environ)	5 €	5 €	
Barbecue grande dimension	10 €	10 €	
Poêle à paëlla ou autre, avec réchaud adapté			
Diamètre : 60cm	15 €	15 €	
Diamètre : 120cm	30 €	30 €	
Casseroles, fait-tout, plats	2€ pièce	2€ pièce	
1 table et 2 bancs	2 €	2 €	
Vidéo projecteur	50 €	50 €	500 €
Possibilité d'écran, nous consulter			
Coffret électrique 220V-380V	30 €	250 €	100 €
Transport			
Véhicule du CDFF : 1 AR sur Priay	20 €	20 €	
Voyage supplémentaire	10 €	10 €	
Autre commune AR sur un rayon de 20km	50 €	40 €	
Voyage supplémentaire	30 €	30 €	
Remorque du CDFF	10 €	10 €	
Assistance au montage / démontage			
Une personne pour un chapiteau	50 €	50 €	
Equipe de 4 à 5 personnes	250 €		
Un contrat de location sera signé à l'enlèvement du matériel			
Afin de mettre à disposition un matériel toujours en bon état, le CDFF vous remercie de signaler toute dégradation constatée ou occasionnée par vous-même			
Contact : Gérard Theveaux : 04 74 35 40 25 (après 20h)			
Ces tarifs concernent le week-end. Pour une autre période nous consulter. Horaires à respecter impérativement			
Enlèvement : Vendredi 18h - Retour : Lundi 18h			
Impasse du Sabotier à Priay - Merci de rouler lentement, impasse privée			

Chorale Folyphonie

➔ Nouvelle rentrée le 9 septembre 2013, pour la chorale Folyphonie, sous la direction de son chef de chœur : Jean Pierre Fertala.

Apprécié pour sa compétence (son sens aigu de la musique), sa disponibilité, son exigence aussi, il permet aux participants dont il a le plus grand respect, de donner le meilleur d'eux-mêmes à la chanson, avec beaucoup de plaisir.

Les répétitions ont lieu le lundi soir de 20 h 30 à 22 h 30, dans la salle de la mairie, et se déroulent dans la bonne humeur et la détente, bien que l'ambiance soit studieuse.

Le répertoire est varié : chants traditionnels français, contemporains, chansons à textes interprétés à capella.

Un concert a été donné dans l'église de Priay, le dimanche 17 novembre 2013, à 17 h, avec la participation du groupe



Cant'hom. Les bénéfices seront versés à l'association BSF/ Bénin et son foyer Oasis de Tokpota.

Puis le travail sera centré sur la préparation du concert de fin d'année ; celui du 25 mai 2013, avec la participation du guitariste Sébastien Félix et de ses musiciens du Collectif Bressan Dièse II, des jeunes Baptiste et Adrien Marion jouant violoncelle et flûte fut un véritable succès.

Toute personne intéressée sera la bienvenue.

Contacts : 06.80.34.94.30 ou 04.74.35.91.00 ou jp.fertala@laposte.net

La Bibliothèque de Priay

Installée tout prêt de la pharmacie, La Bibliothèque Municipale de Priay vous offre un grand choix de livres d'enfants mais aussi des romans, des policiers, des livres plus spécifiques sur les plantes, la santé, l'histoire, la géographie, des BD. Tout ceci dans un cadre lumineux, agréable, pour une somme bien modique : 4 € pour les enfants et 6 € pour les adultes pour une année.

Catherine, Denise, Nicole, Jeannette et Hélène seront toujours très heureuses de vous y accueillir tous les mardis (sauf pendant les petites vacances scolaires) de 16 h à 18 h. A bientôt donc !



Concert "La Méridionale" organisé en partenariat avec la bibliothèque

photo J.P.

Gymnastique volontaire de Priay

10 ans déjà !



En septembre 2013, l'association de gymnastique de Priay avait pris les devants en avançant sa date de rentrée d'une semaine et... la salle des fêtes fut comble dès les premières séances. Ainsi pour la dixième année consécutive, anciennes et nouvelles adhérentes se sont retrouvées aux côtés de Marie-France, notre animatrice agréée, toujours aussi enthousiaste, pour enchaîner 60 minutes de gymnastique sous diverses formes : aérobic pour l'échauffement,

exercices de renforcement musculaire avec poids et bâtons, abdos-fessiers et stretching.

L'association a vu ses effectifs augmenter pour cette dixième saison et attire des personnes motivées souhaitant pratiquer de manière constante et dynamique une activité sportive de proximité à moindre coût. Nul besoin donc de changer une équipe qui marche : les horaires des deux séances hebdomadaires demeurent inchangés, le mardi de 19 h 45 à 20 h 45 et le jeudi de 19 h 00 à 20 h 00.

Si vous voulez découvrir à quoi ressemble une séance, les membres du bureau vous attendent pour deux cours d'essai gratuits, les inscriptions en cours d'année restant possibles jusqu'en avril-mai 2014. Alors, si un peu d'exercice vous tente, n'hésitez pas à nous contacter ou nous rejoindre directement à la salle des fêtes de Priay où se déroulent les séances.

LES MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENTE

Marion DEL BOVE
(04.74.36.51.86)

Secrétaire :

poste vacant qui sera pourvu en janvier 2014 lors de la prochaine assemblée générale

Trésorière :

Véronique HUBERT
(04.74.39.23.87)

Titi Rock Minet

Rentrée dansante à Priay

LE TITI ROCK MINET, fidèle à ses engagements, a repris depuis le 30 septembre ses cours de rock'n roll pour débutants et perfectionnants.

Ils ont lieu à la salle des fêtes de PRIAY, tous les lundis de 20 h à 21 heures cours débutants et de 21 h à 22 heures cours perfectionnants. Véronique et Dominique vous y attendent pour vous accompagner dans l'apprentissage de cette danse, dans une ambiance décontractée, bon enfant, et... économique. (170 € par couple ou 100 € par personne seule pour l'année).

A bientôt pour venir dégourdir les gambettes.

CONTACTS

Pour renseignements, contactez les membres du bureau, ou mieux, venez nous rendre une petite visite.

BUREAU

Présidente :

M^{me} Isabelle BOUVARD
(04.74.35.63.84)

Trésorier :

M. Gérard LENGAGNE

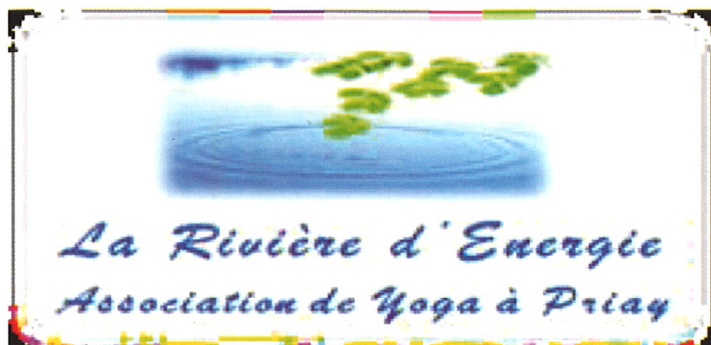
Secrétaire :

M^{me} Nadège COMTET

Vice-Trésorier :

M. Sébastien LAGRANGE

Yoga - Rivière d'Énergie



La Rivière d'Énergie vient de fêter ses 5 ans en décembre dernier. A cette occasion, les tarifs ont été baissés pour rendre le yoga plus accessible.

L'année 2013 a été aussi riche en événements :

Avril : Cours découverte du yoga par les enfants, lors du repas à la cantine sur le thème de l'Asie.

Mai : Cours de yoga pour enfants.

Juin : Un moment de complicité lors d'un cours parent enfant*.

Ces deux cours, (offerts par la Rivière d'Énergie) ont été très appréciés par petits et grands qui ont partagé un moment privilégié.

Par ailleurs, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires notre association a été retenue pour animer un temps périscolaire. Les enfants ont donc profité des bienfaits du yoga dès la rentrée de septembre.

Autre nouveauté de cette rentrée, la mise en place d'un deuxième cours à 20 h. Il est plus particulièrement dédié aux débutants. Cependant, cet horaire convient particulièrement aux jeunes parents, aux personnes travaillant loin de Priay ou dans les commerces. Les deux cours restent cependant, ouverts à tous.

POUR RAPPEL

Cours le jeudi de 18 h 30 à 19 h 45 et 20 h à 21 h

Salle de réunions.

Actuellement, il reste quelques places au cours de 20 h. Si le yoga vous tente, n'hésitez pas à venir pour deux cours d'essais gratuits.

- La Présidente de la Rivière d'Énergie.
Denise BESSON / 04.74.46.80.35
- Professeur
Christelle : 06.77.14.56.55

**Tous les cours de yoga sont dispensés par le professeur de la Rivière d'Énergie, Christelle, diplômée du Centre d'Études du Yoga Traditionnel de Lyon.*

CONTACTS

La Rivière d'Énergie Place Laurent Ferrand
01160 Priay
Larivieredenergie01@orange.fr

Amicale Boules Priay

24 licenciés pour cette saison 2013/2014
3 féminines – 2 nationaux – 10 en 3^{ème} division – 9 en 4^{ème} division.

BUT D'HONNEUR 2013

Victoire du jeune talentueux Andrew Cavillon.

CONCOURS POUR L'ANNEE 2014 SOCIETAIRES ET AMIS

- **Commerçants/Artisans** : Le Dimanche 3 AOUT 2014 – Mixte en tripléte système Aurard (1 féminine minimum)
- **Challenge de la Municipalité** : Le Dimanche 17 AOUT 2014 système Aurard
- **But d'Honneur** : Dimanche 14 Septembre 2014 en tête à tête
- **CONCOURS OFFICIELS** : Coupe Marcel DELOY le samedi 24 mai 2014 en doublette par poule à 13 H 30
- **Challenge famille LUVINI** : le samedi 14 JUN 2014 en doublette par poule à 13 H 30

Dès les beaux, jours reprise des parties amicales l'après-midi, n'hésitez pas à venir vous initier, nous serons heureux d'accueillir de nouveaux membres.

La Présidente

Christine LUVINI



BUREAU

Présidente : Christine LUVINI

Vice Président : Gilbert SALA

Trésorier : Pierre BERRIER

Trésorier Adjoint : Claude CUVELIER

Secrétaire : René BERRIER

Secrétaire Adjoint : Roger PUSSIER

Commissaire au Compte : René LUVINI

Membres : Lucien HORTE, Michel LUVINI

Marcheurs de Priay



HIVER 2013



PRINTEMPS 2013



ETE 2013



AUTOMNE 2013

Comme à l'accoutumée depuis plus de 10 ans maintenant, le groupe des marcheurs de Priay, créé à l'initiative de notre regretté André Déloy, a maintenu son activité toute l'année 2013, et même cet été alors que soleil, beau temps et chaleur, au rendez-vous, auraient pu inciter au farniente !

Entre 15 à 20 marcheurs ont ainsi arpenté les chemins et routes de notre belle région, que ce soit dans la proche région de Priay ou dans des lieux un peu plus éloignés, Dombes, Bugéy ou Revermont, le long du Rhône ou de l'Ain. Si vous souhaitez vous joindre à nous, et pratiquer une activité sportive douce, vous êtes les bienvenus en notre lieu de rendez-vous du parking de la rivière, les mercredi à 13h45.

Si la sortie nécessite un trajet voiture, il est demandé une participation d'1 euro, pécule utilisé lors du repas champêtre annuel qui en 2013 s'est tenu au restaurant de la chapelle du Retord dans une ambiance de feu malgré la météo déplorable !

Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter

- Jean-Paul BLANCHET (04 74 35 49 41) ou
- Benoît PROTIÈRE (04 74 3540 46)



AUBERGE DE RETORD

Football club

C'est sur une saison 2012/2013 honorable que le FCP s'engage dans un nouveau projet pour 2013/2014. En effet le club jouait la montée en 2^{ème} division et en était tout proche. Second de la poule, tout portait à croire que la montée était assurée.

Cependant suite à un manque d'arbitre dans le club, nous en avons été privés.

Toujours aussi motivés, cet objectif est toujours d'actualité puisque la saison est très bien partie. Fin octobre, en 7 matchs le FCP compte 7 victoires et se trouve seul 1er du groupe.

La bonne nouvelle est que nous avons enfin trouvé notre arbitre, Ricardo RIBEIRO, qui nous permettra la montée en 2^{ème} division, si bien sûr l'équipe continue sur sa lancée...

Pour ce qui est des coupes (coupe de France ou des groupements) le bilan reste plus négatif, puisque nous n'avons pas passé les premiers tours. Nous nous ratraperons l'année prochaine.

Cette année, nous disposons d'un nouveau bureau, Johan FERRAND (Trésorier secondé par Sylvie FERRAND), Mélanie GALLET (Secrétaire secondée par Xavier CUVELIER) et moi-même, Julien SOQUET (Président secondé par Maryline GOUESLAIN). Nous comptons 28 licenciés séniors, 17 licenciés vétérans et deux entraîneurs, Yoann FONTANEL et Tony DEPRAETERE ainsi que 20 vétérans.

Le club a plein de projets : la montée en 2^{ème} division,

MATCH ALLER		
DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2013	15:00	ROSSILLON/PRIAY
DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2013	15:00	PRIAY/LEYMENT
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2013	15:00	BAS BUGHEY (GROSLEE)/PRIAY
DIMANCHE 06 OCTOBRE 2013	3:00	SERRIERES VILLEBOIS 2/PRIAY
DIMANCHE 20 OCTOBRE 2013	15:00	PRIAY/PEYRIEU
DIMANCHE 27 OCTOBRE 2013	15:00	PRIAY/VAUX EN BUGHEY 2
DIMANCHE 03 NOVEMBRE 2013	14:30	BUYATIN/PRIAY
DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2013	14:30	ST DENIS AMBUTRIX FC 2/PRIAY
DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2013	14:30	PRIAY/TENAY
DIMANCHE 01 DÉCEMBRE 2013	14:30	PRIAY/VIRIEU LE GRAND
DIMANCHE 08 DÉCEMBRE 2013	12:30	BELLEY FC 2/PRIAY

le développement d'une seconde équipe séniors pour 2014/2015, et le développement d'équipes juniors pour 2014/2015.

Merci de nous contacter si certaines personnes souhaitent nous aider, que ce soit pour organiser des équipes de jeunes ou intégrer l'équipe séniors.

Le nouveau bureau et l'ensemble des joueurs tiennent à remercier tous ses sponsors sans qui le club ne pourrait fonctionner correctement.

Nous remercions aussi tous les Priaysiens qui se déplacent au stade pour nous encourager, ainsi que tous les habitants du village qui sont présents à nos manifestations et qui nous ont ouvert leurs portes pour la tournée des brioches.

Sans oublier monsieur DAVID Frédéric, correspondant du progrès qui intervient à chaque match, ou manifestations pour ainsi mettre le club en avant, ADM CREW pour la jolie fresque faite en début de saison, ainsi que tous les bénévoles qui nous aident (buvette, entretien du stade, manifestations).

Et enfin un grand merci à notre ancien bureau, Daniel MOREL, Sylvie FERRAND, et Pascal FERRAND qui ont fait du FCP ce qu'il est aujourd'hui, un club solide financièrement et surtout humainement, un club qui va de l'avant, un club qui a du mordant.

Nous vous souhaitons une bonne année 2014 en espérant vous voir de plus en plus nombreux au bord de notre beau terrain.

MATCH RETOUR		
DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2013	14:30	PRIAY/ROSSILLON
DIMANCHE 2 MARS 2014	15:00	PRIAY/SERRIERES VILLEBOIS 2
DIMANCHE 9 MARS 2014	15:00	LEYMENT/PRIAY
DIMANCHE 16 MARS 2014	15:00	PRIAY/BUYATIN
DIMANCHE 23 MARS 2014	15:00	PEYRIEU/PRIAY
DIMANCHE 6 AVRIL 2014	15:00	PRIAY/ST DENIS AMBUTRIX FC 2
DIMANCHE 13 AVRIL 2014	15:00	TENAY/PRIAY
DIMANCHE 27 AVRIL 2014	15:00	PRIAY/BAS BUGHEY (GROSLEE)
DIMANCHE 11 MAI 2014	15:00	VIRIEU LE GRAND/PRIAY
DIMANCHE 18 MAI 2014	15:00	PRIAY/BELLEY FC 2
DIMANCHE 25 MAI 2014	15:00	VAUX EN BUGHEY 2/PRIAY



Atout Cœur

Le club de cartes de Priay a repris ses activités depuis le 7 octobre. Les joueurs se retrouvent de l'automne au printemps à la salle de réunion :

- Les lundis de 14 h à 18 h pour le tarot, scrabble et belote,
- Les mercredis et vendredis de 14 h à 18 h pour la belote.

Si vous êtes tentés par ces jeux, vous pouvez venir vous joindre à notre groupe où vous serez accueillis dans une ambiance amicale.

Fernand STALPORT



CCAS - Goûter des Anciens

Le CCAS a organisé deux goûters offerts et ouverts à tous les retraités de Priay. Le premier a rassemblé 37 convives le 19 juin et le second le 4 décembre a régalé 35 séniors.

Avec toujours au menu, café, chocolat chaud, boissons, pâtisseries, friandises, salade de fruits (en juin) et gaufres (en décembre) le tout préparé et servi par les membres du CCAS.



Cette année hormis les rassemblements pour les défilés commémoratifs organisés par la mairie et dédiés au souvenir et à la reconnaissance des combattants de toutes générations tombés aux champs d'honneur des différents conflits passés et espérons révolus, la section locale a surtout organisé un mémorable méchoui cet été dans le but de réunir, adhérents, familles et amis.

Une journée durant laquelle les adeptes de la pétanque ont pu se confronter sous le soleil (enfin revenu) de cette fin juin. L'amitié et la bonne humeur toujours au rendez-vous permirent de passer un agréable moment autour de la table comme sur les jeux improvisés. L'excursion annuelle, second temps fort de nos activités fut reportée à cause de la santé fragile de certains, mais remise à 2014, car rien ne vaut un bonne escapade entre amis de longue date pour pérenniser une section qui continue de cultiver l'amitié et le souvenir.

Claude COLOMBIN
Président.



La Gaule Priaysienne

Les membres du bureau de la société de pêche de Priay vous accueillent tous les jours dans son cadre convivial où de nombreux événements sont organisés toute l'année autour du plan d'eau pour la joie des pêcheurs.

Vous êtes tous cordialement invité à venir passer un bon moment avec nous ou tout simplement en famille autour des tables et des barbecues mis à votre disposition.

A très bientôt.

M. GALOIN Johann.
(Le Président)

Quelques dates à retenir.

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**
Le Samedi 18 Janvier 2014 à 10h.
- **OUVERTURE DE LA PÊCHE ET SAFARI TRUITES**
Le samedi 01 Février 2014.
- **SAFARI TRUITES :**
Le samedi 01 Mars 2014.
Le samedi 19 & dimanche 20 Avril 2014.
Le jeudi 29 mai 2014.
- **SAFARI FISH :**
Le samedi 18 et dimanche 19 octobre 2014

Amicale des Sapeurs Pompiers



Le CPINI de Priay est un centre de première intervention non intégré rattaché au Centre d'Incendie et de Secours d'Ambérieu en Bugey.

A ce jour le CPINI compte 14 pompiers qui se décompose en 4 sous officiers, 2 caporaux chefs, 8 sapeurs dont 1 femme. 6 d'entre nous ont la double appartenance : 3 au CIS d'Ambérieu en Bugey et 3 au CIS de Pont d'Ain. Pendant l'année 2012 nous avons été sollicités pour diverses interventions telles que secours à victimes, feu de cheminée, accidents sur la voie publique, destructions d'insectes... pour un total de 42 interventions. Nous effectuons des manœuvres et formations mensuelles afin de perfectionner nos connaissances et notre savoir faire pour intervenir dans les meilleures conditions.



Le CPINI a accueilli les élèves de l'école primaire de Priay à deux reprises pour découvrir les locaux de la caserne ainsi que les différents véhicules et le matériel que nous utilisons en intervention. Je remercie l'ensemble du personnel qui a participé au bon déroulement de ces matinées découvertes toujours appréciées par les enfants.

En octobre, le centre et l'amicale ont participé au Congrès Départemental des Sapeurs Pompiers qui a eu lieu à Pont d'Ain. Les pompiers ont contribué à l'organisation de cette journée. En fin d'après-midi, un défilé motorisé et des troupes à pied s'est déroulé dans les rues de Pont d'Ain. Je remercie l'ensemble des sapeurs pompiers du centre de Priay qui ont participé à cette journée et à sa réussite.

La traditionnelle vente des calendriers a débuté fin novembre. Nous remercions tous les habitants de la commune pour leur accueil chaleureux qui persiste au fil des ans.

Je remercie également Madame le Maire ainsi que tout le conseil municipal pour son soutien moral et financier tout au long de l'année.

J'invite tous les volontaires et bénévoles souhaitant rejoindre le CPINI à se manifester auprès de la mairie ou à me contacter directement.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2014.

Le chef de centre
Hervé FAVIER

Cette année
l'association accueille
16 JSP dont une fille.
Certains habitent sur la
commune de Priay mais
beaucoup viennent des
communes alentours.

En 2013, l'année fut une fois de plus bien remplie.

Les JSP ont participé aux quelques cross d'entraînement organisés dans le département ainsi qu'au cross départemental. Celui-ci était particulièrement difficile au vue des conditions météorologiques et du parcours.

- Début mai, les JSP ont également participé aux épreuves athlétiques organisées à Ambérieu en Bugey.
- En octobre, 1 JSP a été présenté au brevet national des jeunes sapeurs pompiers. Il a réussi l'examen et peut donc prétendre à devenir pompier volontaire.

Pour cette nouvelle saison, Christophe L'HERBETTE, a été élu président de l'association lors de l'assemblée générale de septembre.

L'année sera une fois de plus riche en évènements.

De nombreux cross sont au programme sportif et des séances à la piscine seront également organisées pour perfectionner les techniques de nage de chacun.

3 JSP devraient être prêts pour présenter le brevet national des jeunes sapeurs pompiers. La réussite à cet examen est la concrétisation de quatre années de travail. Il permet alors de devenir sapeur pompier volontaire.

Le 19 janvier 2014 aura lieu le cross d'entraînement à Priay au hameau de Bellegarde. Nous vous attendons nombreux pour encourager les jeunes de la section.

CONTACTS

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter le président :
M. Christophe L'HERBETTE



Défilé du 11 novembre 2013

Le brûlage à l'air libre est interdit

> Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

> Qui doit respecter cette interdiction

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

... Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Quelques exemples d'alternatives :

Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires...

Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.

Le broyage des végétaux

Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par la collectivité.

La collecte en déchèterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

La région Rhône-Alpes dispose d'un parc particulièrement fourni avec 445 installations à la disposition du public harmonieusement réparties sur la région.

Le brûlage à l'air libre est interdit...

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Le saviez-vous ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 42 000 décès prématurés par an,
- réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie,
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

Améliorer votre logement

Attention plus que quelques mois pour bénéficier de subventions exceptionnelles



Depuis Octobre 2011 la communauté de Communes a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat afin d'encourager les propriétaires privés (occupants ou locatifs) à réhabiliter des logements anciens.

Cette opération permet aux propriétaires de bénéficier de conditions exceptionnelles en faveur de la lutte contre le mal logement et la précarité énergétique ainsi que du maintien à domicile

Ce dispositif d'une durée de 3 ans pour le dépôt des dossiers va entrer dans sa dernière année pour se terminer début octobre 2014.

Vous êtes propriétaire occupant

Depuis le 1er juin, l'Anah a augmenté les plafonds de revenus maximum pour pouvoir bénéficier de ses aides qui concernent près d'une famille de propriétaires occupants sur deux.

- Vous avez des ressources modestes qui correspondent aux plafonds de ressources fixés par l'ANAH
- Votre logement a plus de 15 ans
- Vous n'avez pas commencé les travaux
- Vous n'avez pas obtenu de prêt à taux zéro pour l'acquisition de votre logement les 5 dernières années
- Les Travaux seront réalisés par des artisans.
- Gain énergétique de 25 % minimum pour les travaux d'économie d'énergie

Vous pourrez bénéficier de subventions allant de 35 % à 70 % des travaux + primes, pour vos travaux d'économie d'énergie, d'autonomie, amélioration

Exemple d'un propriétaire occupant ayant réalisé des travaux d'économie d'énergie

Type de travaux : chauffage, menuiseries, l'isolation.

Cout total des travaux : 22 418 €

Montant des aides :

ANAH :	10 000 €
Aide Habiter Mieux :	3 500 €
Communauté de Communes :	750 €
Conseil Général :	750 €

Soit un total d'aide 15 000 € (67 % des travaux TTC)

Vous souhaitez rénover votre logement locatif ou vacant en vue de le louer après travaux

Pour pouvoir bénéficier des subventions, le logement devra être en classe énergétique D après travaux et faire l'objet d'un conventionnement après travaux

pendant 9 ans (loyer à ne pas dépasser et plafond de revenus pour locataires entrants à ne pas dépasser)

Aides de 25 % à 70 % du montant des travaux subventionnables en fonction de l'état de dégradation du logement + 2000€ pour les travaux de précarité énergétique (gain de 35 % minimum)

Exemple locatif

Type de travaux : Redistribution et réhabilitation complète d'un logement vacant depuis plus de 3 ans.

Cout total des travaux 68 310 € TTC

Montant des aides :

ANAH :	15 395 €
Communauté de Communes :	3 079 €
Conseil Général :	3 079 €

Soit un total d'aide 21 553 € (32 % des travaux TTC)

Après travaux, le logement a été loué à un couple de jeune pour un loyer mensuel hors charges de 385 €.

Le propriétaire quant à lui, pourra déduire pendant 9 ans 60 % de ses revenus fonciers.

Pour pouvoir bénéficier de ces subventions certaines conditions sont à respecter et dans tous les cas, les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier auprès de l'Agence Nationale à l'Amélioration de l'Habitat.

Quel que soit le projet, une fois le dossier déposé et accordé, le propriétaire aura encore un délai de 1 an pour commencer les travaux et 3 ans pour solder son dossier.

POUR PLUS D'INFORMATIONS
H & D CENTRE EST :
NUMÉRO VERT (GRATUIT) : 0 800 880 531

PERMANENCES à :

- JUJURIEUX : 2^e mardi du mois – 10 h 30 / 12 h 30 – Siège Communauté de Communes
- PONCIN : 4^e lundi du mois – 10 h / 12 h – Mairie
- PONT D'AIN : 1^{er} vendredi du mois – 10 h / 12 h – Mairie

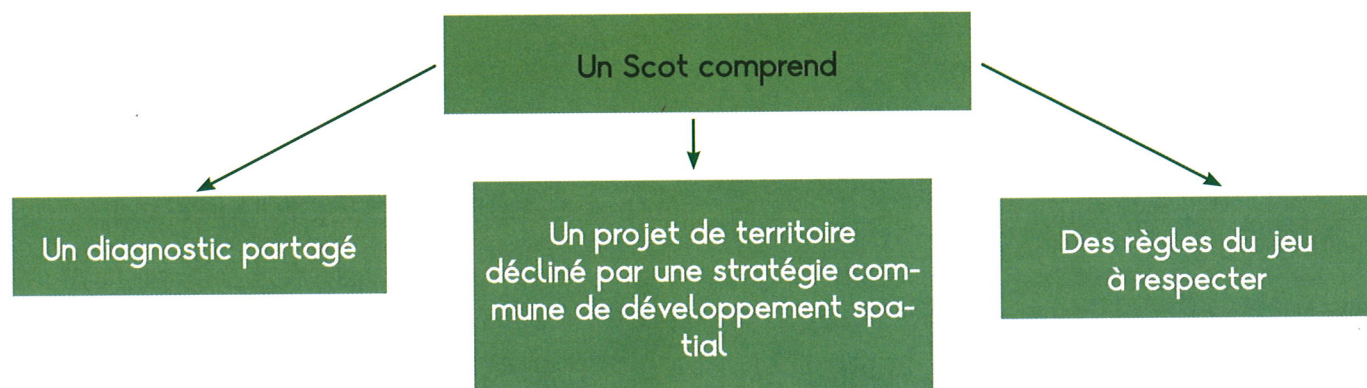
La révision du SCoT est lancée

Le schéma de cohérence territorial Bugey-Côtière Plaine de l'Ain fonde depuis 10 ans le cadre réglementaire de la politique locale en matière d'aménagement et d'urbanisme menée sur notre territoire. Il fait l'objet actuellement d'une procédure de révision générale.

Qu'est-ce qu'un SCoT :

Le schéma de cohérence territorial est un document d'urbanisme et de planification créé en 2000 par la loi Solidarité et Renouveau Urbain. L'objectif du SCoT est de définir une stratégie globale d'aménagement du territoire, pour une période de 15 à 20 ans. Porté par les élus locaux, il donne un cadre de référence et de cohérence à toutes les politiques menées sur son territoire en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial, d'organisation de l'espace et d'équipement, d'environnement.

Il est l'expression d'une volonté politique locale de préparer collectivement l'avenir du territoire.



NB : En tant que document d'urbanisme, le SCoT impose ses orientations en termes de compatibilité aux documents d'urbanisme locaux (PLU, carte communales) et sectoriels (programmes locaux de l'habitat et plans de déplacement urbain...).

Trois principes directeurs pour un développement équilibré du territoire doivent guider le projet de SCoT :

- Principe d'équilibre entre espaces urbanisés et espaces non urbanisés ; entre ville et campagne, entre protection et développement ;
- Principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ;
- Principe de respect de l'environnement.

Les cinq étapes de la révision du SCoT

La révision du SCoT se décompose en cinq étapes :

- Phase 1 – Réalisation du Diagnostic et de l'état initial de l'Environnement
- Phase 2 – Définition et rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : projet politique
- Phase 3 – Débat d'orientation et définition du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) : document de mise en œuvre
- Phase 4 – Arrêt du projet / Enquête publique
- Phase 5 – Mise en forme du dossier pour approbation

La concertation publique tout au long de la procédure

La concertation avec le public fait partie intégrante de la démarche de révision générale.

A ce titre :

- Des réunions publiques sur l'ensemble du territoire seront organisées aux étapes clés de la procédure.
- Les six communautés de communes disposent dans leurs locaux d'un registre de consultation à disposition du public, sur lequel l'ensemble des citoyens peut s'exprimer
- Le site internet du syndicat mixte BUCOPA propose sur le lien

<http://www.bucopa.fr/le-scot/votre-avis-nous-interesse/> un formulaire de contact à travers lequel on peut déposer ses remarques et autres commentaires

Une procédure de révision en marche

Après l'évaluation décennale du SCoT réalisée en 2012, prévue par le code de l'urbanisme, le comité syndical a prescrit le 22 novembre 2012 la révision générale. Une consultation a été lancée au printemps pour le recrutement d'un bureau d'études spécialisé qui a été recruté au mois de juin.

Le bureau d'études E.A.U. a été retenu et a commencé dès l'été à travailler sur le diagnostic du territoire.

Un séminaire d'élus a été organisé à Chazey-sur-Ain le 24 octobre dernier. Premier temps fort de la révision de notre SCoT, cette journée de travail avait pour objectif de jeter les bases d'une réflexion commune sur les enjeux futurs de notre territoire et la manière dont le SCoT devra y répondre.

Par ailleurs un diagnostic prospectif complet du territoire a été réalisé et est téléchargeable via le lien :

<http://www.bucopa.fr/wp-content/uploads/DIAGNOSTIC-novembre-2013.pdf>

Lancement des études		Juillet 2013
Réunions avec les EPCI		Septembre/octobre 2013
Séminaire « diagnostic »		24 Octobre 2013
Finalisation du diagnostic		Octobre/novembre 2013
Comité syndical sur le diagnostic		28 novembre 2013
Comité de concertation		Janvier 2014
Réflexion préalable au PADD		Janvier/mai 2014
Accueil et formation des nouveaux élus		Mai/juin 2014
Séminaire scénarios/PADD		Mai/juin 2014
Projet de PADD	Réunions publiques	Octobre 2014
Débat sur le PADD		Octobre 2014
Projet de DOO		Novembre 2014
Séminaire DOO	Réunions publiques	Décembre 2014
Arrêt du SCOT		Février/mars 2015
Enquête publique		Juin 2015
Approbation du SCOT		Octobre/novembre 2015

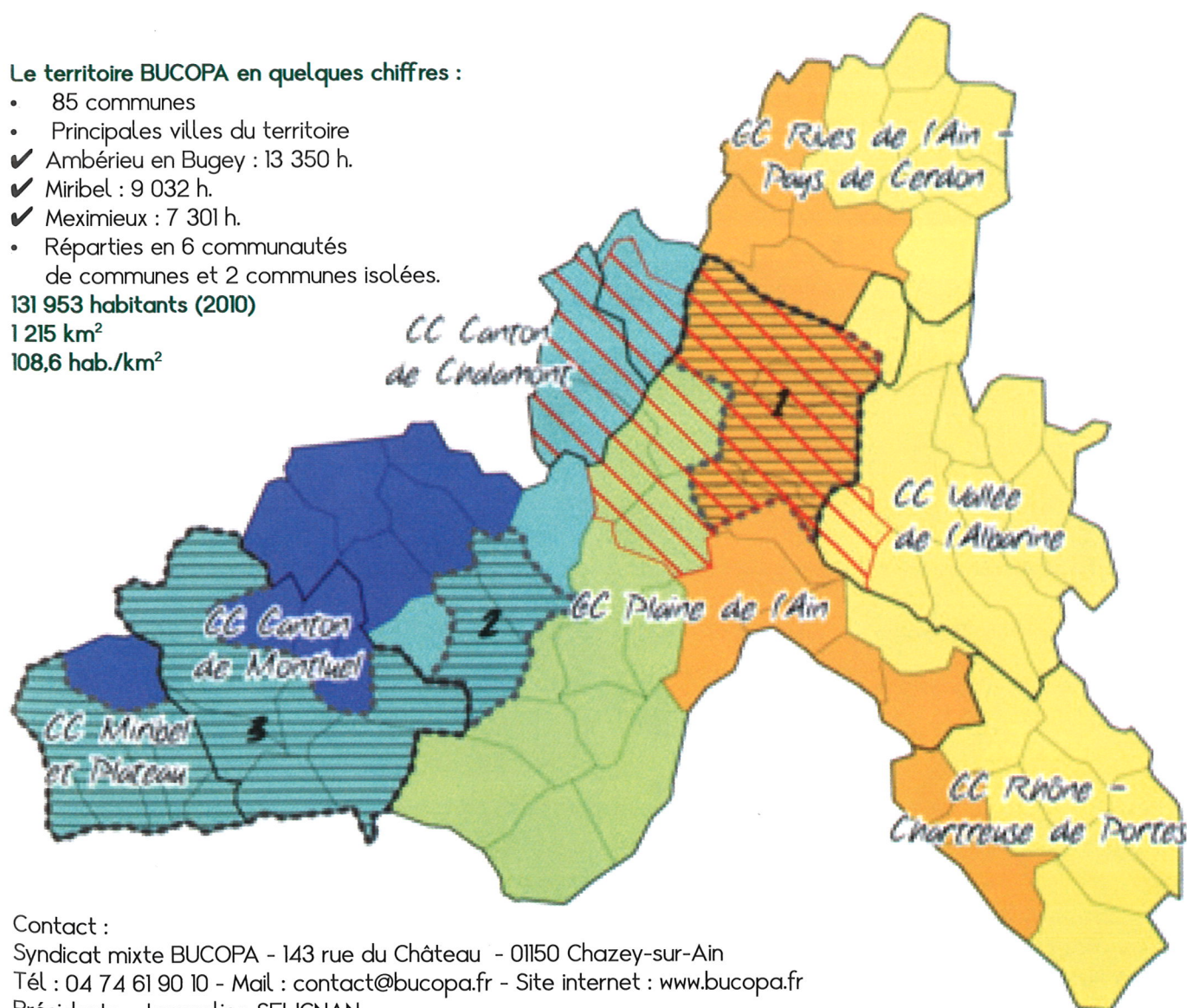
Le territoire BUCOPA en quelques chiffres :

- 85 communes
- Principales villes du territoire
- ✓ Ambérieu en Bugey : 13 350 h.
- ✓ Miribel : 9 032 h.
- ✓ Meximieux : 7 301 h.
- Réparties en 6 communautés de communes et 2 communes isolées.

131 953 habitants (2010)

1 215 km²

108,6 hab./km²



Contact :

Syndicat mixte BUCOPA - 143 rue du Château - 01150 Chazey-sur-Ain

Tél : 04 74 61 90 10 - Mail : contact@bucopa.fr - Site internet : www.bucopa.fr

Présidente : Jacqueline SELIGNAN

Chef de projet : Olivier PREMILLIEU

Assistante administrative : Chantal PARIS



L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne

(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne

(entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...



Contactez-nous au 04 74 45 51 70, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile **gratuitement et sans engagement** afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Martine LARRE

Place Yves Mercier - 01450 PONCIN
m.larre@adapa01.com

Permanences :

- Bureau de Poncin le mardi de 8h15 à 10h15
- Mairie de Jujurieux le jeudi de 8h à 10h
- Mairie de Pont d'Ain le mardi de 10h30 à 12h



Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.



reproduction interdite sans autorisation de l'ADAPA



Facilitez-vous la vie

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Petits travaux de jardinage et de bricolage
- Aide à la personne
- Garde de jour et de nuit
- Livraison de repas à domicile
- Soins infirmiers à domicile
- Télésistance Filien ADMR

PRISE EN CHARGE ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS POSSIBLES
SECON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR



Contactez-nous : 04.77.36.16.99 • ZA de Plancieux - BP 20 • 42210 • MONTROND-LES-BAINS • info.fede42@admr.org • www.admr.org

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Par INTERNET :
www.caf.fr

caf.fr

RAPIDE FIABLE PROCHE DE VOUS

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10

(prix appel local depuis un poste fixe)

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur votre dossier.

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

• 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

- Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.

• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.

Le CLIC du Bassin Burgien

Qu'est-ce que le CLIC du Bassin Burgien ? Un Centre d'Information pour les personnes retraitées, âgées et leur famille

Le CLIC c'est :

- un centre d'information pour tout ce qui concerne les personnes de plus de 60 ans.
- Un lieu d'écoute et de dialogue
- Une structure qui vous accompagne dans les démarches.

A qui s'adresse-t-il ?

Il s'adresse à tous les retraités, personnes âgées et leur entourage (famille, voisins, amis.)

Même si vous avez de la famille qui réside dans un autre département, le CLIC peut vous donner les coordonnées des lieux d'informations sur toute la France.

Quelles sont les missions du CLIC ?

Le CLIC accueille, écoute, informe, oriente sur les services et prestations existantes. Il oriente les personnes vers les services concernés.

Quelques exemples de questions auxquelles le CLIC peut répondre ?

- qui dois-je appeler pour avoir une aide à domicile ? Combien cela va me coûter ? Quelles sont les différences entre tous les services ?
- Est-ce qu'il existe des aides quand on sort de l'hôpital ? Lesquelles ? Où dois-je m'adresser ? Quels dossiers faut-il faire ? Qui peut m'aider pour remplir les dossiers ?
- Quels sont les tarifs des établissements d'hébergement pour personnes âgées ? Est-ce qu'il existe des aides financières ? Quel établissement est le plus adapté à mon état de santé ?
- Je ne peux plus enjamber ma baignoire. Est-ce que je peux avoir des aides pour mettre une douche à la place ?
- Je souhaiterais apprendre à utiliser internet. Où puis-je apprendre ?
- Je suis inquiet pour ma mémoire. A qui dois-je en parler ? Est-ce qu'il existe des lieux de consultation ?
- Prise de rendez-vous pour Priay : voir logo affiché en Mairie.

Le service est gratuit. N'hésitez pas à appeler.

CLIC du BASSIN BURGIE - 70 boulevard de Brou

01000 BOURG EN BRESSE - 04.74.22.11.11

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi

De 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 00

Sur rendez vous en dehors de ces horaires.



Garanties Santé • Complément de revenu
Rentes éducation et invalidité • Capital décès
Garantie Hospitalière • Epargne • Retraite

Josette CHANEL

Place de la Croix - 01160 DRUILLAT

Tél. 04 74 39 16 98

Votre complémentaire Santé ADREA

Mutuelles Pays de l'Ain

pour la commune de Priay.

**Correspondante :
Josette CHANEL**

Violences conjugales

Ne laissez pas la violence s'installer

RÉAGISSEZ

Les numéros utiles du Département de l'Ain

Etre écoutée et orientée 24/24

04.74.32.55.93

Police et gendarmerie : 17

Samu : 15

Pompiers : 18 ou 112 d'un portable

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

des
50 ANS
c'est le
moment

*Parlez-en
aux femmes
que vous
aimez*



www.e-cancer.fr

CANCER INFO 0810 810 821
prix d'un appel local



Assurance
Maladie

SA
Santé
Assurance
Maladie
Solidarité

RSI
Régime Social
des Indépendants



EUROPA
DONNA
FRANCE



Cepharm



ODLC - 12, rue de la Grenouillère - 01000 Bourg en Bresse - Tél. 04 74 45 30 30 - odlc01@odlc.org

INFORMATION ET ORIENTATION



04 74 22 04 31 - <http://www.addiction01.org>

Documentation • Orientation • Coordination des soins • Formation des professionnels



#3

Centre Soins
Coeur

ars



Une question sur l'Addiction ?

Alcool, Tabac, Cannabis, Autres drogues,
Médicaments, Jeu excessif, Internet,
Achat compulsif...

Besoin d'en parler ?

Faire le point ?

Où se soigner ?

L'ENFANCE EN DANGER



Contacts utiles à votre service

Direction générale adjointe Solidarité

Domaine Enfance / Adoption

10 rue du Pavé d'Amour

01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 32 32 80

Allô enfance maltraitée :

Tél. 119 (appel gratuit)

Vie communale





Rhône-Alpes ^{Région}

La création d'une rampe d'accès aux sanitaires pour personnes à mobilité réduite sur le camping de Priay a été réalisée avec une participation financière de la Région Rhône-Alpes.

